

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

Rédacteur:—A. E. AUBRY

Géographe-Propriétaire:—LEGER BROUSSEAU

JE CROIS J'ESPERE ET J'AIME.

Communions pascates de 1863.

A NOTRE-DAME DE PARIS.

Le révérend père Félix vient de remporter sa grande victoire annuelle; c'est la dixième de son fécond apostolat. Jamais le triomphe de ce glorieux conquérant des âmes, digne successeur des Lacordaire et des Ravignan, n'avait paru sous un jour plus éclatant, et n'avait été empreint d'une signification plus saisissante et plus marquée. Quel spectacle et quel enseignement! Six mille hommes, arrivant des points les plus extrêmes et les plus opposés de l'immense ville, se pressaient, dès sept heures du matin, aux portes de la vieille métropole, dont on ne peut bien comprendre la grandiose et la sublime majesté qu'aux jours de ces grandes manifestations de la Foi catholique. Que n'ont pas vu passer, depuis huit siècles, les voûtes de Notre-Dame-de-Paris, sous leurs antiques arceaux? Tous les puissants de ce monde y sont venus tour à tour, avec le pompeux cortège, inséparable des grandeurs de la terre; le *Te Deum* d'actions de grâces à mille fois retenti en l'honneur du Dieu des armées; les cérémonies les plus imposantes ont attiré par leur magnificence une foule insatiable d'émotions et de fêtes; mais nous ne pensons pas que rien dans le passé ait pu quelquefois égaliser ce tableau de la fête chrétienne par excellence: six mille hommes entonnant ensemble dans la radieuse matinée de la solennité de Pâques, le joyeux *Alleluia*; après être venus chaque soir de la sainte semaine, avec le même empressement et la même ferveur redire, aux pieds de la chaire de vérité les chants de la pénitence et de l'humiliation: *Miserere mei Deus, miserere mei*! Six mille hommes, ouvriers, artisans, riches et pauvres, les plus grands noms, les plus obscurs, vieillards et jeunes gens, tous par un même sentiment de piété et de foi, apportent l'hommage public de leur amour à Jésus crucifié, à Jésus ressuscité pour le salut du monde. Ah! sur quel point du globe, le génie de l'homme pourra-t-il inventer un spectacle qui puisse approcher de celui-là? La communion donnée par le R. P. Félix et M. l'abbé Surat, vicaire général capitulaire, n'a pas duré moins de deux heures, et l'on peut affirmer que pour rester froid devant l'imposant défilé de la phalange chrétienne, il faudrait faire à la nature une violence au-dessus des forces de l'humanité.

Elles n'ont donc rien pu arracher aux sentiments de la France catholique, ces doctrines de l'impérialisme et de l'hyppocrisie qui prétendaient ébranler notre foi, redresser nos croyances et s'emparer de nos âmes; rien, absolument rien; le mouvement religieux, si incontestable, si énergiquement accentué pendant le carême de 1863, présente ce caractère consolant et instructif qui nous semble devoir être par-dessus tout médité et approfondi. Nous ne pouvons même pas effleurer les pensées qui s'offrent en foule à notre esprit; mais quand on songe aux efforts tentés dans ces dernières années pour discréditer l'Eglise, pour entraver sa mission bienfaisante au sein des sociétés, pour la calomnier, l'injurier, la spolier, la souffleter, l'accabler d'outrages dans la personne sacrée de son chef auguste et bien-aimé, quand on a surpris le mo. d'ordre des conspirations ourdies pour sa ruine, qu'on a prêté l'oreille aux déclamations des scribes et des orateurs prophétisant sa mort prochaine; lorsqu'on a vu et entendu tout cela, et qu'on assiste à l'avortement de ce vaste complot, n'est-on pas le droit d'en conclure que l'erreur est impuissante à terrasser la vérité, mais à la condition que la vérité aura la conscience de sa force, et ne craindra pas de regarder l'erreur en face?

Aux déclamations des scribes et des orateurs, je ne sais quel trouble s'est produit dans les esprits; un immense besoin instinctif s'est emparé des âmes: celui de recourir aux sources vivifiantes et pures de la vraie doctrine. Et voilà pourquoi, dans ce carême de 1863, toutes les églises sans distinction, toutes, jusqu'aux plus humbles et aux moins privilégiées, n'ont cessé d'être envahies par une foule dévorée par la soif de la parole évangélique; on se pressait au pied de la chaire de vérité, comme autour du foyer lumineux, du centre radieux et invariable, d'où émanent toute clarté, toute vie, toute chaleur, et quand est venu le grand jour de la profession de foi publique, les réformateurs ont pu voir le sort réservé à leurs utopies, à leurs menaces, à leurs outrages; ils ont dit bien haut qu'il faut réformer l'Eglise de Jésus-Christ, ramener son dogme et en finir une bonne fois avec la glorieuse entité du Vatican; et voici que la France catholique leur répond avec un incomparable accent de conviction et d'amour: "Je crois à l'Eglise instituée par Jésus-Christ, il y a dix-neuf siècles; je crois à la jeunesse de son dogme; je crois à l'infailibilité du doux et bien-aimé Pie IX; *credo, j'y crois*."

Telle est pour nous, l'éclatante signification, de la dixième grande victoire, remportée par l'infatigable apôtre de Notre-Dame de Paris. Opposer aux

tentatives de l'erreur l'affirmation calme, réfléchie, inflexible de la conscience; rendre à la vérité le sentiment de sa force et de sa puissance; en un mot regarder l'ennemi en face, sans hésitation et sans faiblesse; voilà ce que notre temps, plus que tout autre, a besoin de comprendre et comme l'a si bien dit un de nos excellents amis en traçant le portrait de l'illustre religieux de la compagnie de Jésus: "Arracher le dix-neuvième siècle au culte dégradant et fatal du progrès par l'erreur, l'entraîner, vaincu et régénéré, dans les voies sûres et droites du progrès, par le christianisme, ce fut l'inspiration, c'est la vocation, c'est la gloire, — je me permets ce mot devant Dieu, — c'est la gloire du P. Félix."

HENRY DE VANSAY.

Après avoir donné la communion pascale à six mille hommes, comme nous venons de le dire d'après l'*Union*, le Rév. Père Félix est monté en chaire et a adressé aux communicants l'allocation suivante qui a été recueillie sur l'heure au crayon par un collaborateur du *Monde*:

Itaq est dies quam fecit Dominus.

Voici un jour que le Seigneur nous a fait, mes frères; c'est un jour du Seigneur, car c'est un jour de joie, et je puis bien vous dire avec la sainte Eglise: *Exultemus et letemur in eâ*. Oui, réjouissons-nous et tressaillons d'allégresse en ce grand jour de Pâques, et surtout à l'heure où nous sommes. Aujourd'hui Jésus-Christ est ressuscité: aujourd'hui il a tiré du tombeau sa vie transfigurée; c'est là la grande joie de tous les chrétiens. Mais, mes chers frères, ne vous semble-t-il pas qu'il y a pour vous en ce moment une joie particulière? Aujourd'hui Jésus-Christ est né en vous, et ce jour de sa résurrection est en même temps pour vous le jour de sa naissance. La communion, en effet, c'est l'incarnation qui se perpétue; la communion, c'est le Verbe divin qui s'incarne en chacun de vous, et à cette heure même, heureuse entre toutes vos heures, il est à vous et vous êtes à lui.

Aussi, en vous voyant si pressés, si nombreux, si recueillis et en même temps si heureux, ah! je vous l'avoue, je pense à ce que nous disions hier soir. Hier, nous vous donnions le dernier mot de notre destinée dans cette parole qui résume tout le bonheur des saints au ciel comme sur la terre: *omnia in omnibus Christus*; et en vous montrant de loin le Paradis en perspective, nous vous disions: Le ciel, c'est là où est Jésus-Christ, Jésus-Christ tout en vous. Or si c'est là pour nous le ciel, voir Jésus-Christ, posséder Jésus-Christ, jouir de Jésus-Christ, ne pouvons-nous pas dire que nous avons en ce moment un commencement de notre paradis, et que cette heure, à la lettre, est pour nous une heure du ciel?

Où vraiment, cette grande communion, c'est un ciel anticipé; de même que notre ciel sera la consommation de la communion; et je crois vous entendre murmurer du fond de vos cœurs ces paroles que nous faisons sortir du cœur des saints et des profonds du ciel: Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ? *Quis ergo nos separabit a charitate Christi*? N'est-il pas vrai qu'en ce moment, tous, vous portez au démon, au monde, à toutes les puissances de la terre et de l'enfer, le glorieux défi de vous séparer de Jésus-Christ? Qu'est-ce qui pourrait, en effet, désormais vous séparer de lui? Serait-ce la tribulation? non; l'angoisse? non; la faim? non; la nudité? non; la persécution? non; le glaive? non; pas même le glaive brillant sur notre tête n'aurait la puissance de nous séparer de Jésus-Christ. Oui, chers frères, j'ose faire devant vous cette affirmation, et il me semble qu'en la faisant je m'appuie sur le témoignage de vos cœurs; s'il le fallait, après avoir communiqué, vous sauriez faire ce que faisaient nos frères les martyrs, vous sauriez monter à l'échafaud pour attester par votre sang versé la divinité de celui que vous aimez. Et quand je vous dis ces paroles, tous, du fond de vos cœurs, vous y applaudissez, et tous vous me répondez dans un amour et un dévouement unanime: Non, rien, rien, nous ne sommes certains, ni la mort, ni la vie, ni le présent, ni l'avenir, ni la terre, ni l'enfer, ni quelque créature que ce soit, ne nous séparera de lui: *Certum sum quia neque mors, neque vita, neque inferus, neque creatura alia poterit nos separare a charitate Christi*.

Certes, voilà bien le cri de la félicité; ah! vous avez raison; il ne faut jamais vous séparer de lui. Pourquoi se séparer? Vous êtes unis à la vérité, à la sainteté, à la pureté, à l'amour, à la vie, à Jésus-Christ, à Dieu donné et sacrifié pour vous; en un mot, vous faites en ce moment ce que vous ferez éternellement dans le ciel: vous faites l'essai de ce bonheur dont le paradis sera la consommation.

Le premier bonheur des chrétiens sur la terre, nous l'avons dit, c'est le bonheur de croire en Jésus-Christ, et ce bonheur sera couronné dans le ciel par le bonheur de le voir. Le bonheur de croi-

re en Jésus-Christ! ah! n'est-il pas vrai que vous le connaissez tous en ce moment? Vous croyez que Jésus-Christ est en vous; oui, vous y croyez; et au fond de vos âmes vous dites: Je crois que celui que je viens de recevoir, c'est le Christ, le fils de Dieu fait homme, le Verbe incarné et immolé pour moi. Je le crois. Il est vrai, je ne puis pas le voir, mais je sais qu'il est là; il est là, non plus seulement sur l'autel, il est là dans mon cœur! Oh! oui, je le crois, *Credo*! C'est ma foi, et déjà c'est mon bonheur. Ah! qu'il est doux de sentir ma vie appuyée sur la vie même du Verbe divin, sur la vérité incarnée; mais qu'il sera bien plus doux dans le ciel de le voir à découvert, après avoir cru en lui. Oui, ô Sauveur Jésus, après nous avoir donné le bonheur de croire en vous, vous nous donnerez dans le ciel le bonheur de vous voir face à face, *facie ad faciem*, et vous nous enivrez de votre éternel regard!

Nous avons un autre bonheur sur la terre, le bonheur d'espérer en Jésus-Christ; et attendre Jésus-Christ vaut mieux que posséder le monde. Que dis-je? en ce moment, vous avez la possession de ce Dieu d'amour. Sans doute, ce n'est pas encore la possession béatifique; le Seigneur Jésus l'ajourne au sommet du Thabor éternel; mais déjà dépendant, vous l'embrassez, et il vous embrasse; et s'il vous est impossible de sentir maintenant tout ce qu'il vous fera connaître de bonheur dans son embrassement éternel, il vous est possible du moins de le pressentir. Ah! nous serons bien dans le ciel comme nous sommes aujourd'hui, tous nous serons unis à Jésus-Christ; tous ensemble nous formerons cette rose mystique dont je parlais hier, et que vous me représentez si bien en cette heure céleste. N'êtes-vous pas en ce moment sous mes yeux comme les feuilles innombrables d'une rose qui se pressent autour de leur centre? Et ce centre, est-ce autre chose que la vie du Christ, vous embrassant et vous enivrant tous lui-même de ses parfums divins?

Cependant, ne l'oublions pas, nous sommes sur le Calvaire encore; nous avons participé au mystère de l'autel, où s'opère la perpétuité du sacrifice de la croix; et notre communion est une association à l'immolation de l'agneau de Dieu. Donc, acceptons la grande loi du sacrifice; communiez à Dieu sacrifié, en communiant à Dieu présent: c'est le grand idéal du culte eucharistique. Oui, chrétiens, il faut l'accepter cette loi du sacrifice; et pour l'accomplir, il faut aller chercher la victime au plus profond de vous-même. Vous direz tous avant de sortir du temple: ô Seigneur, je vous remercie; mais pour vous exprimer ma reconnaissance, que voulez-vous que je fasse? *Quid retribuam Domino pro omnibus que retribuit mihi*. Que rendrai-je au Seigneur pour le don de l'infini? *Quid retribuam*? Je prendrai dans mes mains le calice du salut, *calicem salvatoris accipiam*, et j'invoquerai le nom du Seigneur, et *nomen Domini invocabo*.

Je lui dirai: ô Dieu! vous avez brisé mes liens, *dirupisti vincula mea*. Il y a trois jours encore, j'étais captif de ma passion. Je croyais ne pouvoir briser sa tyrannie; vous avez rompu ses chaînes, *dirupisti vincula*. Eh bien! Seigneur, telle sera l'expression de ma reconnaissance: je vous sacrifierai une hostie de louange, *tibi sacrificabo hostiam laudis*, et ce sacrifice, il ne sera pas autre que le sacrifice de moi-même: ma pensée, mon cœur, ma liberté, ma passion, tout moi-même, enfin: *tibi sacrificabo*. Ah! voilà, voilà surtout, mes chers frères, le prélude de notre bonheur du ciel. Je vous l'ai dit: il y a du bonheur à se sacrifier. Je le sens, et je le vois, il y en a parmi vous dont le cœur en ce moment est plein de larmes; larmes fortunées qui ont jailli pour eux du fond même de leur sacrifice. Et tous, plus ou moins, vous sentez qu'il peut-être bon et doux de se sacrifier.

Donc, mes frères, et c'est là le dernier mot de ma prédication de cette année, sacrifions-nous; sacrifions-nous sans réserve; donnons-nous à nos frères, à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui ont besoin de nous. Faisons-nous par nos sacrifices personnels un calvaire sur la terre; et debout sur ce calvaire sachons dire au sauveur Jésus ce que saint Pierre ne savait lui dire qu'au sommet du Thabor: Seigneur, il nous est bon d'être ici. *Bonum est nos*.

Où, il est bon de se donner, de se dévouer, de s'immoler pour vous; mais qu'il sera bien meilleur, et combien il sera plus doux encore de jouir de vous pendant l'éternité! Ah! Chers Frères, retenez la bien cette parole: la joie du sacrifice est un parfum anticipé de la joie du Ciel: mais son dernier couronnement, ce sera de jouir de Jésus-Christ lui-même, nous donnant par la restauration de tout ordre en lui la plénitude de la joie.

Donc, allez maintenant; emportez dans vos âmes la Victime immolée pour le salut du monde. Avec votre Christ donnez-vous; avec votre Christ sacrifiez-vous sur la terre, afin qu'il vous fasse à tous le bonheur de jouir de lui dans le ciel. Amen.

Italie.

ROME, dimanche soir, 5 avril.

Le pape a solennellement officié: il a donné sa bénédiction *urbis et orbis*. L'armée française et l'armée pontificale étaient en armes sur la place Saint-Pierre.

Un temps magnifique a favorisé la cérémonie qui avait attiré une foule d'étrangers.

Sur son passage, le Pape a été chaleureusement accueilli.

Naples, 31 mars.

Le *Popolo d'Italia* annonçait dans son numéro 63 que "le duc de Sutherland, lord Seymour, sir Winston Barron, M. Panizzi, directeur de la Bibliothèque du Musée britannique de Londres, avait visité les prisons de Naples" et il disait: "Il serait temps désormais de voir disparaître les maux dont tout le monde se plaint, d'autant plus qu'il s'agit ici d'humanité, et que c'est une vraie indignité et une dégradation pour le gouvernement et pour le pays."

L'écrivain n'est pas suspect, puisque son journal est italien; on peut donc s'imaginer ce que souffrent réellement les malheureux qui sont entassés dans ces prisons. Tout est plein, et il y a peu de jours encore, cent mandats d'arrestation n'ont pu être exécutés dans la Basilicate, faute de place dans les geôles.

Il y a quelques jours, deux employés de la poste ont été arrêtés sur le chemin par deux carabiniers. Ils se sont vainement réclamés de leur qualité et n'ont pu obtenir leur liberté que quand ils ont été reconnus au bureau de la poste, où ils s'étaient fait conduire. Ils se sont plaints au quartier de Monteliveto, et on leur a répondu que les carabiniers avaient fait leur devoir, qu'ils avaient ordre d'arrêter quiconque leur paraissait suspect, et qu'on n'accorderait aucune réparation. Voilà la liberté dont nous jouissons.

Vous avez que les visites domiciliaires se perpétuent sans cesse, et cela même sans mandat, ainsi qu'il vient d'arriver au pauvre capitaine Francesco Lla-si, qui, après avoir été jeté dans la prison de Castel-Capriano, puis acquitté par le tribunal, a été repris, incarcéré huit mois durant, déclaré de nouveau innocent, mis à la retraite par ordre de Turin, et qui néanmoins est encore soumis aux réquisitions de la police.

Pour le secret des lettres, il n'y faut pas penser. On ouvre celles qui viennent de l'intérieur et de l'extérieur, on ouvre celles qui partent. Si sous le régime de la tyrannie, comme on dit, on s'était permis d'ouvrir une lettre suspecte, quel tapage! Mais nous vivons sous un gouvernement libre et la police use de toutes les libertés.

Le brigandage augmente chaque jour, et les feuilles du gouvernement elles-mêmes l'avouent. Le mécontentement est déjà poussé au comble par la pesanteur des charges publiques; jugez de ce qu'il va devenir lorsque les nouveaux impôts vont être mis à exécution.

La fête de Garibaldi a été une occasion de scandales. Le père Pantaléo a prononcé le soir plusieurs discours où il se proclamait non prêtre de Jésus-Christ mais prêtre de Garibaldi. La foule s'est mise à siffler les carabiniers en hurlant: "Vive Garibaldi!" A Torre del Greco, même démonstration; on a ajouté: "A la porte, les Piémontais!"

—Voici un curieux témoignage de l'accord qui règne dans le cabinet de Turin. C'est la correspondance du *Monde* de qui nous le fournit: "L'*Opinion* et la *Stampa*, tout en soutenant le ministère, attaquent sans pitié M. Visconti-Venosta; la *Gazette de Turin* fait exception à son ministérielisme à l'égard de M. Pisanello, dont elle ne laisse passer aucun acte sans le critiquer amèrement. Le *Pungolo* de Milan soutient M. Peruzzi et conspu M. Minghetti. Un autre journal de la même ville, la *Perseveranza*, soutient M. Minghetti dans ses premiers articles, et le combat dans ses correspondances de Turin. Il suffit de réfléchir sur cette variété d'opinions dans les organes salariés des différents ministres pour comprendre que la concorde ne règne pas en souveraine dans le conseil."

NÉCROLOGIE.—Le cardinal-archevêque de Capoue vient de mourir.

—Joseph Cosenza était né à Naples, le 20 février 1788. Il fut promu à l'archevêché de Capoue et créé cardinal le 20 septembre 1850.

"C'est demain, mercredi, que la reine de Naples partira de Munich pour se rendre à Rome. Sa Majesté est accompagnée de Mme la duchesse de San Cesario, de M. le prince de Santantimo-Ruffo, et d'autres personnages de sa cour."

Elle sera à Lyon vendredi et s'embarquera le lendemain à Marseille sur une frégate espagnole mise à sa disposition.

—Les membres du corps diplomatique ont fait, le 2 avril, à Munich, leurs vœux d'adieu à la reine de Naples. On a remarqué que la légation française était présente à cette occasion."

Pologne.

On lit dans le *Monde*:

La question polonaise se maintient; et c'est beaucoup, si l'on songe que le temps est favorable à la Pologne, en ce qu'il démontre l'unité du sentiment national, et l'obstacle moral qui entrave les Russes. Si la lutte se prolongeait dans ces conditions, l'armée russe s'y userait. Au surplus, il est évident que les Polonais ne doivent compter que sur eux-mêmes. Aucun secours ne leur arrivera, à moins qu'ils ne soient suffisamment forts. Les paroles qui s'échangent en leur honneur à toutes les tribunes politiques ne sont que des feux de paille. La France, l'Angleterre et l'Autriche sont encore loin de s'entendre. Ce qu'il y a de démontré, c'est que la Prusse et la Russie forment maintenant une alliance offensive et défensive. La solidarité du crime les enchaîne. Et les autres nations dont l'alliance pourrait prévaloir sur la politique prusso-russe ont des vues divergentes: elles se jaloussent et se redoutent. De là une grande abondance de paroles amicales et un ajournement indéfini d'action. Le rétablissement de la Pologne entraîne la solution de la question turque, dite question d'Orient. Car l'Autriche ne s'associera à une restauration polonaise que si elle trouve des compensations suffisantes. L'entente de l'Autriche et de la France, après les événements qui se sont passés ne peut être que superficielle; et il faudrait des actes extraordinaires pour qu'elle devint sérieuse. On voit, hélas! que la question polonaise. D'un autre côté, l'appui que l'Angleterre prêterait à la Pologne sera toujours très peu efficace; il consistera plus en encouragements qu'en envoi d'hommes et de munitions.

Les Polonais résisteront donc par eux-mêmes; c'est par là qu'ils acquerront le droit de se gouverner; l'indépendance ne leur sera octroyée par aucune puissance. La retraite de Langiewicz ne les a pas sensiblement affaiblis. C'était une faute pour ce jeune général d'avoir proclamé la dictature. La dictature est une institution païenne, et elle est fort étrangère à nos mœurs. Le mot est malheureux, il est de plus inutile; le droit de la guerre suffit à toutes les nécessités de la défense et de l'attaque. Langiewicz, comme général, avait tous les droits qu'il s'attribuait en qualité de dictateur. Il était aussi inutile de créer un gouvernement civil avant d'avoir triomphé. Ces préoccupations-là auront leur temps, à mesure que l'insurrection gagnera du terrain et se consolidera. Tant qu'elle n'aura pas eu de succès éclatants, il est nécessaire que toutes les pensées et toutes les ressources de la nation soient exclusivement appliquées à la guerre de l'indépendance. Le général en chef donnera l'unité au mouvement et comme le mouvement sera longtemps encore multiple et réduit à une guerre de partisans, le général en chef n'assumera pas toute la responsabilité de la guerre. Si la dictature de Langiewicz avait été bien établie, sa défaite eût porté un coup mortel à l'insurrection. Des prétentions fâcheuses ont été élevées par un Polonais, M. Mieroslawski, qui prétend à la dictature et invoque le choix qui aurait été fait de lui par le comité de Varsovie. Nous ne savons ce que c'est que ce comité de Varsovie, ni même s'il existe réellement. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce comité ne représente que lui-même. Ceci dit sans nier les services qu'il peut rendre à la cause polonaise. Mais l'opinion publique n'accepte comme chefs véritables de la Pologne que ceux qui se montrent au grand jour. C'est en soldats et non en dictateurs ou généraux que doivent se présenter les Polonais pour servir leur patrie. Autrement des prétentions jalouses sèmeraient la discordance dans les rangs de l'insurrection et assureraient la victoire à la Russie.

L'*Opinion nationale* avoue que l'alliance de la France et l'Autriche est nécessaire au rétablissement de la Pologne: elle se détache ainsi des libéraux, pour qui l'Autriche est une bête noire. Mais la perspective offerte à l'Autriche ne paraît guère consolante. On lui dit: Alliez-vous à la France, superbe alliance! ça ne vous coûtera que la Vénétie. Relevez la Pologne: vous serez quitte pour la Gallicie. Nous doutons fort que une telle abnégation soit dans la nature en général, et soit dans le cabinet de Vienne en particulier. Ces façons de convoquer l'Autriche à une action commune accusent plus de dissidences qu'elles ne manifestent d'entente sincère. Et tant que la diplomatie n'occupera le tapis que par des propositions de ce genre, elle ne servira pas plus la Pologne qu'elle ne nuira à la Russie. Nous voyons, d'ailleurs, que mettre l'amitié de la France au prix qu'on indique, c'est repousser la main que l'Autriche voudrait nous tendre. Et puis, inviter l'Autriche à faire la guerre dans le but unique de perdre deux de ses meilleures provinces, c'est s'exposer à arracher les bons Allemands à leur gravité habituelle.

—On écrit de Vienne à l'*Agence Havas*:

"D'après les rapports les plus récents transmis au gouvernement par les autorités militaires de Lemberg et de Cracovie, le nombre de jeunes gens armés, mais exténués de fatigues et de privations, qui sont déjà venus chercher un asile en Autriche, s'élèverait à plus de 3,000. On est autorisé à croire que ce chiffre s'accroîtra sous peu de jours considérablement; aussi les autorités civiles et militaires multiplient-elles les mesures de précaution et de sécurité dans toutes les villes et communes de la Gallicie, voisines des frontières. Il va sans dire que les insurgés sont immédiatement désarmés à leur entrée sur le territoire autrichien. Le général Langiewicz lui-même a dû rendre son épée au commandant autrichien du district où cet héroïque partisan, a été contraint de se réfugier."

"Les villes de Cracovie et de Lemberg sont tellement encombrées de Polonais fugitifs, que, par moment, il devient impossible de leur assigner un gîte convenable et de leur assurer leur nourriture et les soins que réclame leur déplorable état. On ne peut trop louer à cet égard, les sentiments de philanthropie et de générosité que témoignent aux réfugiés les habitants de ces deux villes, sans distinction de caste et de religion."

Nous lisons dans une correspondance adressée de Varsovie, le 31 mars, à la *Gazette nationale* de Berlin:

"Le comité central fait savoir aujourd'hui par une proclamation qu'il a repris la direction des affaires et menace de mort tout individu qui prendrait la dictature. On pense que cette dernière menace s'adresse surtout à Mieroslawski et à ses partisans. On prétend même que dans le camp des insurgés (ancien corps de Langiewicz) on a condamné à mort et exécuté un nommé Grabowski, qui soutenait la dictature de Mieroslawski."

Le *Wanderer* de Vienne, du 3, donne les nouvelles suivantes de l'ex-dictateur de Pologne:

Langiewicz est parti hier pour Tschinowitz, où il habitera un logement privé et ne sera pas traité en prisonnier, mais sous la condition à laquelle il s'est engagé par parole d'honneur de ne pas quitter cette ville. Le départ de Cracovie a eu lieu en secret, et jusqu'à Oderberg on ne sait pas que Langiewicz se trouvait dans le train. A partir de là, le bruit de sa présence se répandit peu à peu, et lorsqu'on avança davantage en Moravie, on trouva, malgré le froid de la nuit, les gares remplies de monde, qui accueillait l'ex-dictateur par des vivats prolongés. Dans les wagons aussi retentissaient constamment des vivats pendant le voyage. A Lundenbourg, où Langiewicz dut prendre le train de Vienne à Brun, la foule était telle dans les salles du buffet où il était descendu qu'il faillit être écrasé. Mlle Poistoposito a été mise en liberté.

—Nous recevons de Miloslaw, petite ville appartenant au comte Séverin Mielzynski, dans le grand-duché de Posen et située à dix lieues de la frontière du royaume de Pologne, une lettre en date du 19 mars, où nous prenons les détails suivants:

Le 19 mars au matin ont vît arriver à Miloslaw, au grand étonnement de cette petite ville, une escadrette russe escortée de cinq Cosaques armés; il se sont arrêtés devant la poste aux chevaux, ont remis à l'employé en chef la dépêche russe dont ils étaient porteurs, et qui a immédiatement été expédiée par Kalisch. Une patrouille prussienne passant à ce moment par Miloslaw a fraternisé avec les Cosaques et leur a offert de l'eau-de-vie. La foule toujours plus nombreuse, s'est mise à murmurer et a fini par dire des mots injurieux aux Cosaques: alors les soldats prussiens ont dispersé l'attroupement, et un paysan polonais a été grièvement blessé d'un coup de baïonnette, pour ne s'être pas retiré assez promptement.

Si on ose dire encore à l'étranger que l'intervention prussienne est lettre morte le fait que nous venons de citer, et dont notre correspondant a été témoin oculaire, montre combien cette assertion est peu fondée. Les garnisons de toutes les petites villes sur la frontière, entre le royaume et la Pologne, sont en armes.

—On se rappelle que lors de l'insurrection polonaise de 1830 à 1831 apparut déjà une jeune personne de vingt-cinq ans, une Lithuanienne du nom d'Emilie, comtesse de Plater, que ses goûts d'enfance avaient portés vers les plus nobles exercices de l'autre sexe. Belle et vertueuse autant que bien née, Mlle de Plater, demandée en mariage par un général russe, répondit simplement: "Je suis Polonoise!" Lorsque la révolution éclata, elle réunit 600 hommes et conçut le projet hardi de surprendre la forteresse de Dunabourg et de transporter l'insurrection dans la Livonie et la Russie Blanche. Le 2 avril 1831, elle

apprit même. Le château du comte Mielzynski est rempli de troupes, et les chariots contenant les provisions pour l'entretien de la famille et des serviteurs ont été visités avec la plus grande rigueur par les sentinelles prussiennes postées à l'entrée du château.

battit un corps de troupes russes. — Nommée capitaine-commandant du régiment de Lithuanie, Mlle Emélie Plater défendit la position de Kowno, et le sabre à la main, se fraya un passage à travers les cosaques. Après la mauvaise issue de la campagne, pour échapper à la vengeance des Moscovites, elle suivit ses compatriotes en Prusse. Brieée par la fatigue, dévorée par la fièvre, elle tomba épuisée dans un petit village du palatinat d'Augustow, où elle expira en apprenant la prise de Varsovie. Mlle de Plater avait à ses côtés une dame de compagnie, Mme de Razenowicz, remplissant les fonctions d'adjudant. Toutes deux étaient l'objet d'un respect presque religieux de la part des soldats. Le lieu où elles reposaient était regardé comme un sanctuaire.

A NOS ABONNÉS.

L'administration du *Courrier du Canada* a envoyé un montant de compte à un assez bon nombre d'abonnés : nous prions instamment tous ceux de nos abonnés auxquels cette demande a été adressée d'y faire droit dans le plus court délai possible.

CANADA.

QUEBEC, 27 AVRIL 1863.

Les Chambres.

Séance de vendredi.

Vendredi, il ne s'est passé rien de remarquable dans le Conseil Législatif.

Deux projets de loi ont subi leur troisième et dernière lecture : le projet de loi de M. Simpson, relatif à l'inspection des grains et celui de M. McMaster, relatif aux cours de division dans le Haut-Canada.

Dans la Chambre d'Assemblée, la séance de vendredi a été, en grande partie, consacrée aux mesures du gouvernement.

La première qui a été amenée devant la Chambre est le projet de loi de M. McGee, abrogeant l'acte de 1857 relatif au service civil en général, excepté en ce qui touche à l'examen des candidats pour le dit service. D'après les explications données par M. McGee, son projet de loi nous semble bon. Depuis bon nombre d'années, le patronage le plus effronté préside à la distribution des emplois publics. Il y a même eu, dans cette spécialité, des spéculateurs qui ont tiré de leur indigne métier d'entremetteurs de jolis bénéfices. Il n'y a qu'un moyen d'empêcher ce trafic, pratiqué sur une plus grande échelle qu'on ne le soupçonne, c'est d'obliger les candidats au service civil, sans avoir égard à leurs certificats de qualification et à la protection dont ils sont l'objet de la part de personnes influentes et presque toujours intéressées, à subir un sévère examen devant un bureau d'examineurs désintéressés et placés au-dessus de l'esprit de parti et des intérêts de boutique. Il y a actuellement un bureau d'examineurs, et la loi oblige le candidat à se présenter devant lui préalablement à son installation dans un bureau public ; mais nous savons, et tout le monde sait, ce que sont ces examens : une véritable plaisanterie. Ajoutons à cela que, le plus souvent, les candidats sont dispensés de cet examen, grâce à d'influents protections. En établissant un bureau d'examineurs sérieux, en forçant les candidats à subir devant lui un examen sévère, on assurera aux bureaux publics de bons employés, en même temps qu'on fermera la porte à la légion d'aspirants qui n'ont pour toute recommandation que des liens de parenté avec telle personne influente, ou des liens d'intérêt avec telle autre.

Si le projet de loi de M. McGee atteint ce résultat, il rendra un grand service au pays.

Pendant la courte discussion sur le projet de loi de M. McGee, M. Rose a exprimé son regret de ce que le Gouvernement n'avait pas, conformément à l'ordre du jour, proposé que la Chambre se formât en comité des subsides, avant de prendre en considération la mesure de M. McGee. M. Rose a fait voir tous les inconvénients qui résulteraient des délais apportés dans l'introduction du budget. Le commerce est complètement paralysé, les marchands et importateurs n'osant pas faire de transactions avant que le nouveau tarif soit connu.

M. Howland a dit que la politique commerciale du Gouvernement n'était pas encore bien arrêtée mais que, dans tous les cas, il pouvait assurer la Chambre que les changements, en ce qui concerne le tarif des douanes, seraient peu considérables.

Le projet de loi de M. McGee a subi sa seconde lecture sans opposition.

C'est à cette séance que devait être reçu le rapport du comité général sur les résolutions relatives aux juges du Haut-Canada ; mais pour se rendre au désir de plusieurs membres, M. Sicotte con-

sentit à remettre l'affaire à une autre séance.

Trois autres mesures du Gouvernement proposées par M. Wilson sont passées en comité général et ont été rapportées avec ou sans amendements. Ce sont : le projet de loi relatif à la vente des terres des débiteurs décedés ; un autre, relatif aux routes dans le Haut-Canada, et un troisième relatif aux jurys et aux jurés.

Le projet de loi de milice, qui devait subir sa seconde lecture à cette séance, n'a pas été amené sur le tapis.

La Chambre est ensuite passée aux projets de loi privés et locaux.

Un nombre considérable ont été adoptés en comité général et rapportés, et une quinzaine d'autres ont subi leur seconde lecture.

Au nombre des mesures locales passées en comité général, sont deux projets de loi qui intéressent les citoyens de Québec ; ce sont le projet de loi pour incorporer la compagnie d'élevateurs flottants de Québec, et celui pour incorporer la compagnie du chemin de fer dans les rues de Québec.

La Chambre s'est ajournée à minuit et quart.

Le public sait déjà qu'à l'occasion du deux-centième anniversaire de la fondation du séminaire de Québec il y aura à la cathédrale une grande messe d'actions de grâces, avec sermon, et, le soir, dans la grande salle de l'Université, grand concert et discours.

Le clergé et les citoyens de Québec ont voulu profiter de cette circonstance pour donner à cette vénérable institution d'où sont sortis tant d'hommes éminents un témoignage public de leur profonde gratitude. Au sortir de la messe, des adresses couvertes de signatures seront présentées aux messieurs du séminaire. On a lieu d'espérer qu'il y aura un grand concours de citoyens à la présentation de ces adresses.

Nous appelons d'une manière toute spéciale l'attention du lecteur sur cette série d'articles que nous publions sur la peine de mort. Plus notre honorable correspondant scrute ce sujet, plus il approfondit en l'examinant sous ses plus importantes faces, plus aussi il démontre avec toute la force d'une irrésistible logique non seulement la légitimité mais eusemble la convenance et la nécessité de la peine de mort. S'appuyant de l'autorité d'hommes qui furent à la fois de véritables hommes d'Etat, de profonds philosophes et de grands chrétiens, s'appuyant aussi sur le témoignage de l'histoire et de l'histoire contemporaine, il montre par quelles tristes expériences, par quelles terribles calamités ont à passer les peuples qui, rejetant la vieille sagesse des siècles, se prennent d'engouement pour toutes ces théories, pour toutes ces nouveautés que l'ignorance et l'imbécillité accueillent comme condition du progrès et de la civilisation.

LA PEINE DE MORT

au point de vue des causes politiques III.

Le bagne, le pénitencier, l'exil, n'est-ce pas assez pour punir les crimes politiques ? Notre auteur va répondre à cela. Sa réponse vient de haut ; nous prions les esprits réfléchis et chrétiens d'y faire attention. Quant aux adversaires qui ne prouvent rien, et qui néanmoins affirment toujours, ils sont assurément incapables de la comprendre.

« Le sang de l'homme, dit Donoso Cortés, en accord avec toutes les intelligences catholiques, ne peut expier le péché originel, qui est le péché de l'espèce, le péché humain par excellence, et, sans le sang du Rédempteur, jamais le genre humain n'eût éteint la dette qu'il a tout entier contractée en Adam, vis à vis de Dieu ; mais il est très-vrai qu'il n'y a point d'expiation véritable sans effusion de sang, sous certaines conditions, dit l'Écriture : *Sine sanguinis effusione non fit remissio*. Et il est vrai aussi que le sang de l'homme peut expier, et que très-certainement il expie certains péchés individuels. De là découle, non seulement la légitimité, mais encore la convenance et la nécessité de la peine de mort. Or, cette peine se trouve établie chez tous les peuples, et l'universalité de son institution proclame la foi universelle du genre humain à l'efficacité de l'effusion du sang accomplie sous certaines conditions, et à la nécessité de l'expiation par le sang versé ainsi. »

Ceci est bien différent de la doctrine des savants adversaires qui trouvent la peine de mort, sous toutes ses faces et dans tous ses motifs, *immorale, injuste et barbare*. Pourtant Donoso Cortés est du 19^e siècle, catholique renforcé de principes et de pratique, publiciste, philosophe, homme d'Etat de réputation universelle chez les gens qui pensent et qui comptent. Qu'en pense, à son tour, le philosophe des Townships de l'Est et ses émules d'ailleurs, qui trouvent ridicules et méchants leurs contradicteurs, et qui chantent toujours, comme des sœurs, le même refrain sans prêter l'oreille aux témoignages sans nombre, sacrés et humains,

qui couvrent leur voix de fausset et de nature si impuissante ?

Mais voyons quelques-uns des bons effets de la peine capitale *supprimée dans les causes politiques*. On pourrait en joindre bien d'autres : il suffirait d'ouvrir l'histoire, sur tout l'histoire de nos temps.

« Si parfois la société, ajoute l'auteur, rejetait cette croyance, (la convenance, l'efficacité et la nécessité de la peine de mort, sous certaines conditions), tente d'abolir la loi qui en est l'expression, elle ne tarde pas à savoir ce que coûtent de telles expériences ; et on la voit bientôt perdre le sang par tous les pores. »

« La suppression de la peine de mort, en matière politique, fut suivie dans la Saxe royale, de cette grande et horrible bataille de mai, qui poussa l'Etat à deux doigts de l'abîme, ne lui laissant d'autre moyen de salut que le recours à une intervention étrangère. Lorsqu'à Francfort, sans être réalisée en fait, elle fut proclamée en principe au nom de la patrie commune, les affaires de l'Allemagne tombèrent dans un désordre et une confusion dont son histoire, si agitée pourtant, n'offre pas d'exemple. Le gouvernement provisoire de la république française la décréta, et il a ces terribles journées de juin, qui eussent été suivies d'une effroyable série de journées semblables, si une victime sainte et acceptée de Dieu, (l'archevêque de Paris), ne fût venue se placer entre les colères du Tout-puissant et les prévarications du gouvernement coupable de la cité pécheresse. Jusqu'au, jusques à quand peut agir la vertu de ce sang innocent et auguste, nul ne pourrait le dire, nul ne le sait ; mais à s'en tenir aux probabilités humaines, on peut affirmer, sans crainte d'être démenti par les faits, que le sang coulera encore, si la France ne rentre pas sous la juridiction de la loi providentielle qu'aucun peuple n'abandonna jamais impunément. »

On sait que sous l'Empire actuel la peine de mort a été rétablie en France : ce qui a arrêté la légion d'assassins des sociétés secrètes italiennes, qui se préparaient à se ruiner sur la personne de l'Empereur des Français. Ils l'avaient surtout pris à parti comme étant alors le principal obstacle à leurs desseins subversifs. Malgré leurs serments horribles et leur dévouement infernal au régime, la peine de mort seule a plus d'effet contre ces brigands souterrains que tout autre genre de peine qu'on pourrait imaginer. Et quoiqu'il soit vrai de dire que depuis l'Empereur ait fait beaucoup trop, volontairement ou non, en faveur de la Révolution, et partant qu'il a pu apaiser ses sicaires, cependant il est loin d'en avoir fait assez pour leur donner pleine satisfaction. Si donc depuis Orsini, qui a payé sur l'échafaud la peine de son attentat contre l'Empereur, il ne s'est guère présenté d'imitateurs, c'est que la peine de mort était là terrible et imminente. Que ces messieurs les régicides n'aient qu'à redouter les prisons, les pénitenciers ou le bagne, même à vie, ils pulluleraient au grand jour. C'est ce qu'ils savent mieux que personne : aussi doivent-ils être satisfaits quand ils voient, n'importe dans quel pays, certaines bonnes âmes ou certains poètes, ou même certaines éloquentes, s'intéresser chaudement à leurs innocentes industries.

Mais poursuivons la thèse logiquement. Voyons d'autres conséquences de l'abolition de la peine de mort en matière politique.

« Je ne terminerai pas ce chapitre, continue l'auteur, sans faire une réflexion qui me semble de la plus haute importance. L'abolition de la peine de mort pour crimes politiques produisant de tels effets, jusqu'où ses ravages n'iraient-ils pas si la suppression s'étendait aux crimes de l'ordre commun ? Or il est pour moi évident que la première suppression entraîne la seconde dans un temps donné ; et je tiens de même pour démontré que cette double suppression a pour conséquence l'abolition de toute pénalité. »

C'est ce qui faillit arriver, en 1848, sous la république française du temps. On proposa, dans les assemblées législatives, d'abolir la peine de mort pour tous les crimes sans exception, même pour l'assassinat prémédité et pour le parricide ! Le bon sens de la majorité, dit un écrivain, repoussa ces extravagantes propositions. Mais, comme on avait édit d'abord illogique, dans ces assemblées, en abolissant la peine de mort pour *délit politique*, rien d'étonnant si on demandait de plus les dernières conséquences du mauvais principe qu'on avait posé. « En effet, dit encore notre auteur, supprimer la peine la plus forte pour les crimes qui attaquent la sécurité de l'Etat, c'est-à-dire la *sécurité de tous*, et la conserver pour les crimes commis contre les simples particuliers, me semble une inconsequence monstrueuse, que doit tôt ou tard emporter le développement, toujours logique et conséquent, des événements humains. D'un autre côté, supprimer comme excessive, dans l'un et l'autre cas, la peine de mort pour les crimes capitaux, c'est supprimer toute espèce de pénalité pour les délits mineurs : car, si une fois on applique aux premiers une peine quelconque qui ne soit pas la peine de mort, toute autre peine, appliquée aux seconds, violera nécessairement les règles d'une *proportion équitable* et dès lors sera efficacement combattue comme *oppressive et injuste*. »

Là dessus, voici le grand argument de la plupart des adversaires trompés ou méchants. Dans le cultus actuel des principes ou des utopies relatives au régime social ou politique, est-ce bien vraiment un crime, disent-ils, que d'être à tous la *sécurité sociale* ? En vertu du droit sacré à l'insurrection ou à l'émeute, qui donc, ajoutent-ils, ose avancer un tel paradoxe ? — Sans doute selon ce pré-

tendu droit nouveau, vous avez raison. Mais selon les principes chrétiens et de tous les temps, notre excellent auteur vous dira : « Si la suppression de la peine de mort pour les crimes politiques se fonde sur la négation du crime politique, et si cette négation se justifie par la faillibilité de l'Etat en ces matières, il est évident que tout système de pénalité doit disparaître ; car la faillibilité en matière politique suppose la faillibilité dans tout l'ordre des choses morales, et cette double faillibilité établit l'incompétence radicale de l'Etat dès qu'il s'agit de qualifier de crime une action humaine. Car celui-là seul peut accuser de crime qui peut accuser de péché ; et celui-là seul peut infliger des peines pour l'un qui peut en infliger pour l'autre. Les gouvernements n'ont donc de compétence pour imposer une peine à l'homme qu'en leur qualité de *délégués de Dieu* ; et la loi humaine n'a de force que lorsqu'elle est l'application de la loi divine. Ainsi les gouvernements, (comme ceux que rêvent la démocratie indépendante et la révolution,) qui nient Dieu et sa loi se nient eux-mêmes. En effet, nier la loi divine et affirmer la loi humaine, affirmer le crime et nier le péché, nier Dieu et affirmer un gouvernement quelconque, c'est nier ce qu'on affirme, affirmer ce qu'on nie ; c'est tomber dans une contradiction palpable. Quand les sociétés humaines en sont là, le vent des révolutions se lève. » Et il montre, d'après l'histoire, ce que nous voyons dans le monde social depuis trois siècles, grâce à l'hérésie, au philosophisme, au rationalisme, au démocratisme et le reste.

C'est depuis ce temps, comme le dit l'auteur, que le criminel s'est peu à peu transformé aux yeux des hommes ; et celui qui pour nos pères était un objet d'horreur n'est plus pour leurs fils qu'un objet de commisération ; il a perdu jusqu'à son nom : ce n'est plus un criminel, mais un homme *crétin* ou un fou.

« Il faut l'avouer, ajoute-t-il, les théories pénales des monarchies absolues, aux jours de leur décadence, ont donné naissance aux théories des écoles libérales, et celles-ci ont poussé les choses au point périlleux où nous les voyons. Derrière ces écoles arrivent les socialistes avec leur théorie des *saintes insurrections* et des *crimes héroïques*. Et ce n'est pas encore la fin : dans les horizons lointains commencent à poindre de plus sanglantes aurores. Le nouvel évangile du monde s'écrit peut-être dans un bagne. Le monde n'aura que ce qu'il mérite quand il sera contraint de subir ces nouveaux apôtres et leur évangile. »

La pensée de Donoso-Cortés est si profonde et si juste parfois qu'elle semble être une prophétie. Ça été le privilège de Joseph de Maistre, et c'est l'attribut ordinaire des esprits d'élite éclairés de la lumière des vrais principes. Nous sommes aujourd'hui de plus en plus rapprochés de ces sanglantes aurores qui annoncent que le nouvel évangile du monde s'écrit peut-être dans un bagne, ou plutôt peut-être dans les souterrains des sociétés secrètes. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard aux quatre coins du monde livrés à la révolte ou au despotisme, au milieu du sang, du crime et des ruines de tout genre. Voilà ce qu'a produit, dans les Etats jadis vraiment chrétiens, la *secularisation complète de l'Etat et de la loi* ; théorie qui ne peut fonder un droit sûr et incontestable à la pénalité, pas plus qu'à toute autre loi liant la conscience et commandant le respect. Que cette théorie athée disparaisse, et qu'on revienne au principe chrétien de l'union de l'Etat avec la loi divine, toute peine et toute loi se justifient et le monde reste en paix.

Au prochain et dernier article, nous répondrons à quelques objections pratiques sur la peine de mort en matière politique.

La Gazette officielle de samedi annonce officiellement la nomination de l'Hon. Malcolm Cameron à la charge d'imprimeur de la Reine conjointement avec M. Desbarats.

Commission du Havre.

A une assemblée de la Commission du Havre, tenue mercredi dernier, les résolutions suivantes furent adoptées.

1^o. « Qu'aucun contrat ne devrait être passé pendant la saison actuelle pour le mécanisme que l'on se propose de placer dans la bâtisse qui doit être érigée à la Pointe à Carcy. »

2^o. « Que les commissaires prennent immédiatement les mesures nécessaires pour que les navires déchargent leur lest au quai de la Pointe à Carcy, ou à tout autre quai appartenant à la commission du Havre. »

3^o. « Qu'à partir du 1^{er} mai prochain le tarif des prix à imposer sur tous les navires qui seront amarrés au quai de la Pointe à Carcy, ou qui déchargeront leur cargaison ou qui prendront des chargements de quelque manière que ce soit, et aussi sur toutes marchandises déposées sur ce quai, sera assimilé au tarif qui est maintenant en usage dans ce port, ou qui pourra être adopté pendant la saison prochaine par les propriétaires ou occupants des quais qui sont en front du fleuve Saint-Laurent et situés entre le quai de la Reine et le dit quai de la Pointe à Carcy. »

A la même assemblée M. Joseph a donné avis de la motion suivante : « Vu les grands intérêts que les Commissaires possèdent déjà à la Pointe à Carcy, il est nécessaire d'acquiescer par achat ou compromis, un, deux ou plusieurs des quais, à l'ouest de la Pointe à Carcy pour le paiement desquels des débetures seront émises. »

Premier vapeur d'outre-mer.

Le navire à vapeur *United Kingdom*, de la ligne de Glasgow, est actuellement en route pour Québec où il est attendu ces jours-ci.

Escadre anglaise de l'Amérique du Nord.

Il est bruit que Lord Clarence Paget va succéder à l'amiral Milne dans le commandement de l'escadre anglaise de l'Amérique du Nord, stationnée à Halifax.

Consul portugais à Montréal.

M. Carlos Stanhope Watson a été nommé consul du gouvernement portugais à Montréal. La Gazette de Londres du 9 courant nous apprend que la Reine a approuvé cette nomination.

Colonisation.

On lit dans le *Défricheur* de Jeudi, 23 avril :

Nous sommes heureux d'apprendre que les estimés qui seront soumis cette semaine comprendront une somme de \$200,000 pour favoriser la colonisation par la confection de chemins dans les nouveaux établissements.

C'est une somme égale à celle qui a été votée l'an dernier et quand l'on considère les travaux exécutés durant la dernière saison on a eu lieu de se réjouir de la bonne disposition du gouvernement à l'égard de cette question vitale pour tout le pays.

Le gouvernement comprend, nous en sommes certains, l'importance d'une prompt distribution des allocations pour chemins cette année. Il n'est donc pas nécessaire de lui faire appel au nom de l'humanité pour l'engager à faire exécuter les travaux au plus tôt afin d'aider les localités pauvres à pouvoir ensemençer les terres et retenir bon nombre de colons qui seraient forcés d'abandonner leurs établissements en conséquence de la misère qui se fait grandement sentir.

La déclaration de l'honorable M. Sicotte, en chambre, l'autre jour, nous est une garantie que rien ne sera négligé pour aider autant que possible les localités en besoin, soit par des prêts municipaux ou par l'exécution de travaux utiles qui mettront les colons en état de gagner le pain de leur famille et la semence nécessaire à leurs établissements.

Nouvelle-Orléans.

On lit dans le *Propagateur catholique* de la Nouvelle-Orléans :

Les cérémonies de la Semaine-Sainte et la solennité de Pâques ont été célébrées par notre population catholique avec une piété et une ferveur qui donnent, une fois de plus, un éclatant démenti au reproche d'infidélité que les puritains ont coutume d'adresser à la Nouvelle-Orléans. L'observateur intelligent et impartial aura pu se convaincre que notre piété, à nous, catholiques dégaugés du formalisme glacial et de l'hyppocrite austérité, qui sont si ordinaires sous d'autres latitudes, est tout à la fois plus douce et plus conciliante, plus tendre et plus affectueuse, plus sincère et plus vive.

Nous ne dirons point seulement que pendant les jours du Jeudi et du Vendredi-Saint et du Dimanche de Pâques, les églises étaient trop petites pour la foule recueillie qui s'y pressait ; on nous répondrait peut-être que la curiosité ou l'habitude pouvaient contribuer à grossir cette foule. Mais nous ajouterons que les communions, toujours nombreuses le Jeudi-Saint et le jour de Pâques, ont été cette année-ci, plus nombreuses que jamais. On a vu surtout avec bonheur un grand nombre d'hommes, non seulement suivre avec assiduité les sermons et assister avec piété aux offices, mais aussi venir participer à l'auguste sacrement de l'Eucharistie. Or, c'est là la véritable pierre de touche de la piété. La communion ! voilà la bonne manière de célébrer dignement les fêtes de l'Eglise. Un homme peut, sans être converti, suivre des sermons avec intérêt, et assister volontiers à nos grandes et importantes cérémonies. Mais quand cet homme, foulant aux pieds le respect humain et surmontant son propre orgueil, se décide, après de sérieuses réflexions, et malgré les répugnances de la nature, à venir s'agenouiller aux pieds du prêtre, pour y déplorer et abjurer ses passions et ses vices, sortir de la purité et régénéré, et venir à la table-sainte, là est la marque d'un véritable retour et d'une sincère conversion.

Si, comme nous le pensons, les malheurs qui frappent le pays ont contribué à réveiller dans un si grand nombre d'âmes les sentiments de foi et de piété, sachons donc enfin comprendre les desseins de Dieu et entrer dans ses vœux miséricordieux. Au lieu de nous plaindre des maux temporels et passagers qu'il nous envoie, remercions-le plutôt de ce que ces maux auront été pour nous la source et l'occasion d'un si grand bien.

Etats-Unis.

Depuis trois jours nous sommes sans nouvelles des Etats-Unis, par suite d'une interruption de la ligne télégraphique de Montréal à Québec.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* de mercredi, 22 avril :

Le steamer *George Washington* nous a apporté hier des avis en date du 14 courant. Le général Banks a concentré des forces nombreuses dans le district de Teche, à Brashear City, et l'on dit qu'un engagement acharné a commencé le 12. Le bruit courait en ville que l'issue n'en était pas favorable aux sécessionnistes. Le secrétaire de l'amiral Farragut a forcé le passage de Port Hudson et est arrivé à la Nouvelle-Orléans avec des dépêches de l'amiral, qu'il doit rejoindre incessamment.

Un grand incendie a éclaté à Bâton Rouge et a dévoré les vastes écuries du gouvernement. Vingt-cinq chevaux ont

péri dans les flammes ; d'immenses approvisionnements ont été détruits.

D'après des nouvelles de Newbern, en date du 18, les confédérés ont renoncé au siège de Little Washington et abandonné leurs batteries sur la rivière Tar ; il n'est pas vraisemblable qu'ils y aient laissé leurs canons. Ainsi se trouve dégaugée la petite armée du général Foster, auquel le général Hunter a envoyé toute une brigade de renforts de la Caroline du Sud.

Cet échec de *Hill* à Washington et celui de *Longstreet* sur le Nansmond inaugureront mal la campagne pour les confédérés dans la Caroline du Nord. La double opération contre Little Washington et Suffolk a été conduite avec une mollesse incroyable de la part de deux chefs qui se sont distingués dans les campagnes de la Virginie. Peut-être *Longstreet* et *Hill*, excellents au second rang et sous l'œil de Lee ne sont-ils plus aussi bons généraux lorsqu'ils sont abandonnés à leurs propres inspirations. Leur courte campagne a été marquée au coin de l'indécision et de l'incapacité. Les journaux de Richmond eux-mêmes en font l'aveu.

Le bruit a couru hier que le général Hooker s'était mis en marche avec toute son armée pour passer le Rappahannock à Port-Royal, à vingt milles au-dessous de Fredericksburg. La pointe du général Stoneman au gué de Kelly n'aurait été qu'une feinte pour donner à penser à *Robert Lee* que le commandant en chef des forces fédérales avait l'intention de tenter le passage en cet endroit. Enfin, *Lee*, pénétrant le projet de Hooker, aurait rappelé en toute hâte *Hill* et *Longstreet*, ce qui expliquerait l'abandon du siège de Little Washington et des opérations sur la rivière Nansmond.

Lettre de Turquie.

On lit dans une correspondance de Constantinople en date du 28 mars et adressée à l'*Indépendance belge* :

L'événement du jour est le voyage projeté du Sultan en Syrie et en Egypte. Le bruit avait couru au commencement de la semaine que Sa Majesté devait s'embarquer aujourd'hui même, mais il paraît que le départ reste fixé au 4 avril, comme je vous le disais dans ma dernière lettre. Par contre, on affirme que l'itinéraire du voyage a été modifié et que le Sultan ira d'abord en Egypte et puis en Syrie.

Ce projet de voyage a pris, depuis quelques jours, le caractère d'une question diplomatique entre la Sublime Porte et quelques-uns des principaux représentants étrangers. Dès que l'on se fut assuré que le Sultan avait définitivement arrêté sa résolution d'aller visiter l'Egypte, des démarches très-actives et très-pressantes ont été faites auprès de la Sublime Porte pour détourner S. M. de ce projet. C'est surtout la politique anglaise qui s'en est le plus particulièrement émue. Ce que l'on a lieu de craindre, c'est que la présence en Egypte du véritable souverain du pays ne porte un coup funeste au prestige d'Ismaïl pacha, prestige que les puissances occidentales ont un égal intérêt à sauvegarder dans les calculs de leur politique respective en Orient. Il est en effet à supposer qu'avec les tendances qu'on lui attribue, Abdul-Aziz ne se bornera pas à faire en Egypte un simple voyage de curiosité ou d'agrément, et c'est ce qui semble effrayer les puissances, mais plus spécialement l'Angleterre.

Sir Henry Bulwer s'est donc mis à la tête de cette coalition diplomatique et comme ses tentatives auprès des ministres de la Porte n'ont produit aucun effet sur l'esprit du Sultan, il s'est décidé à adresser à S. M. une lettre dans laquelle il expose, au nom de son gouvernement, tous les inconvénients qui pourraient résulter de ce voyage. L'ambassadeur britannique semble surtout redouter quelque grave complication de l'affaire du canal de Suez que la visite du Sultan en Egypte peut remettre sérieusement en question.

C'est après avoir épuisé tous les moyens indirects, que sir Henry Bulwer a tenté ce dernier et suprême effort, mais je crois savoir que la lettre en question n'a pas été mieux accueillie au palais que les messages précédents du représentant britannique. Le Sultan a fait répondre que son devoir de souverain était de s'assurer de la bonne situation de toutes les provinces de l'empire et qu'il ne croyait convenir à aucun principe politique en allant visiter l'Egypte. Il est à remarquer que cette réponse a été transmise à sir Henry Bulwer par le canal du maréchal du palais, Emin pacha. Maintenant, la politique anglaise se tiendra-t-elle pour battue ou revendrera-t-elle à la charge ? Dans le monde diplomatique de l'Orient, cet incident cause une grande émotion. On pense généralement que l'Angleterre, habituée qu'elle est à se faire écouter à Constantinople, restera difficilement sous le coup de cet échec.

En attendant, les préparatifs du voyage sont faits et déjà le *capou-kelahn* du pacha d'Egypte, Kiamil bey, est parti pour Alexandrie et le Caire, avec mission de tout disposer pour la réception du Sultan. Les frais de ce voyage seront prélevés sur les revenus de la douane et sur le produit des dîmes qui viennent d'être vendues par le ministère des finances, il y a quelques jours, dans la circonscription de l'Asie Mineure. On dit que le Sultan ne rentrera guère à Constantinople avant la fin du mois de mai.

Cochinchine.

L'insurrection est vaincue en Cochinchine ; nous devons d'autant plus nous en féliciter que ces désordres étaient pour la famille chrétienne un sujet de nouvelles douleurs. Une correspon-

dance du *Monde* nous fournit sur ce point les curieux détails qu'on va lire :

" Dans tous ces événements, ce sont les chrétiens qui ont le plus souffert. Ceux des villages qui n'ont pu se sauver à temps ont eu à subir toute la rage de leurs ennemis, car on les considérait toujours comme les amis des Français lesquels devaient être en réalité leurs sauveurs. On en a précipité un grand nombre dans des puits profonds, où ils ont péri misérablement. Une jeune femme, qui avait été précipitée deux fois, a été retirée par des paysans compatriotes, et a été cachée par eux au péril de leur propre vie. On chassait avec des chiens les pauvres chrétiens, réfugiés dans les bois ; il y en a eu près de deux cents ainsi traqués et massacrés, noyés ou morts de misère. Après la dispersion des rebelles, il en est arrivé dans les forts français, lesquels avaient erré pendant plus de vingt jours au milieu des forêts et des marécages. A présent, sous les murs du petit fort de Baria, se trouvent campés 12 à 1,500 de ces infortunés, que les Français nourrissent. C'est dans cette localité même que l'année dernière, au moment de la prise de Baria, 200 chrétiens indigènes ont été brûlés vifs par leurs compatriotes, comme un suprême holocauste de vengeance.

" La prise de Hué et la déposition de l'empereur mettront seules fin à cette crise d'insurrection et de brigandage. Et voici quatre ans et demi que ces grandes mesures auraient pu être prises. Mais la France est épuisée, et si elle est souvent confiante à l'excès, elle sait regagner le temps perdu et réparer glorieusement ses pertes.

" Un dernier fait fera connaître l'auteur des révoltes annamites. A quatre lieues d'un fort, un chef de canton vient d'être décapité à l'heure de midi par une centaine de rebelles sortis des montagnes voisines. Une inscription tracée sur un tronc d'arbre poli contenait ces paroles : " Ce chef a été décapité pour avoir suivi le parti des Français."

Durée de la Vie

DE QUELQUES HOMMES ET DE QUELQUES FEMMES CÉLÈBRES.

	nés en	morts en	ans
Fontenelle (1).....	1657	1757	100
Michel Ange.....	1474	1564	90
Newton.....	1642	1727	85
Mme de Maintenon.....	1635	1719	84
Franklin.....	1706	1790	84
Voltaire.....	1694	1778	84
Mme de Genlis.....	1746	1830	84
Sully.....	1559	1641	82
Buffon.....	1707	1788	81
Chateaubriand.....	1768	1848	80
Rollin.....	1661	1744	83
Charles X.....	1757	1836	79
Masillon.....	1663	1742	79
Cornille.....	1609	1684	75
Gallée.....	1564	1642	78
Béranger.....	1780	1857	77
Bossuet.....	1627	1704	77
Haydn.....	1732	1809	77
Louis-Philippe.....	1773	1850	77
Louis XIV.....	1638	1715	77
La Rochefoucauld.....	1613	1680	67
Frédéric-le-Grand.....	1712	1786	74
La Fontaine.....	1621	1695	74
Charlemagne.....	742	814	72
Linnaeus.....	1707	1778	71
J.-Bte. Rousseau.....	1671	1741	70
Elizabeth (d'Ang.).....	1533	1603	70
Mme de Sévigné.....	1626	1696	70
Lacépède.....	1756	1825	69
Louis XVIII.....	1755	1824	69
Guttenberg.....	1400	1468	68
Washington.....	1732	1799	67
Milton.....	1608	1674	66
Montesquieu.....	1689	1755	66
J.-J. Rousseau.....	1712	1778	66
Christophe-Colomb.....	1441	1506	65
Condé (le grand).....	1595	1686	65
Colbert.....	1619	1683	64
Fénélon.....	1651	1715	64
La Harpe.....	1739	1803	64
Louis XV.....	1710	1774	64
Turenne.....	1611	1675	64
Cuvier.....	1769	1832	63
Luther.....	1483	1546	63
Malomet.....	569	632	63
Rubens.....	1577	1640	63
Louis XI.....	1423	1483	60
Racine.....	1639	1699	60
Cromwell.....	1599	1658	59
Mazarin.....	1602	1661	59
Michel Montaigne.....	1533	1592	59
Charles-Quint.....	1500	1558	58
Beethoven.....	1770	1827	57
Henri IV.....	1553	1610	57
Richelieu.....	1585	1642	57
Quirinus.....	1509	1564	55
Louis IX (St.-Louis).....	1215	1270	55
François Ier.....	1494	1547	53
Pierre le Grand.....	1672	1725	53
Napoléon Ier.....	1769	1821	52
Shakespeare.....	1564	1616	52
Molière.....	1622	1673	51
Clémentine d'Orléans.....	1846	1896	50
Le Duc d'Orléans (régent).....	1674	1723	49
Bayard.....	1476	1524	48
Léon X.....	1475	1521	46
Maria Stuart.....	1542	1587	45
Berquin.....	1749	1791	42
Laure (chantée par Pétar-que).....	1307	1348	41
Flaubert.....	1822	1880	58
Louis XVI.....	1754	1793	39
Pascal.....	1623	1662	39
Raphaël.....	1483	1520	37
Charles XII.....	1682	1718	36
Mozart.....	1756	1791	35
Le Duc d'Orléans (fils de Louis-Philippe).....	1810	1842	32
Charlotte Corday.....	1768	1793	25
Jeanne d'Arc.....	1409	1431	22
Le Duc de Reichstadt (Nap. II).....	1811	1832	21
Louis XVII.....	1785	1795	10

[1] Fontenelle est mort à 99 ans et 9 mois. « Quelle économie ! s'écriait-il dans ses derniers moments, il ne me faut plus que trois mois pour avoir un siècle, et on me les refuse ! »

On lit dans la *Gazette de France* :
" Suivant l'usage, MM. Vitet, directeur, et Villemain, secrétaire perpétuel, ont présenté à l'Empereur le nouvel élu de l'Académie française M. Octave Feuillet. L'Empereur, après avoir vivement félicité le récipiendaire de son discours et vanté ce juste éclat qui entoure les fêtes académiques, a ajouté textuellement ces mots : " Messieurs, je travaille à me rendre digne de vous."
" A ce sujet l'Empereur a longuement causé de ses travaux sur César et comme il parlait des fouilles qu'il avait fait entreprendre sur divers champs de bataille, M. Villemain lui a répondu en souriant : " il est plus facile et moins triste de fouiller de vieux champs de bataille que d'en ouvrir de nouveaux."

" C'est vrai, a répliqué l'Empereur, je ne connais rien d'aussi affreux que le spectacle d'un champ de bataille ; c'est horrible ! "

PARIS, 7 avril.—Le prince Napoléon part dans les premiers jours de la semaine prochaine pour l'Egypte. La princesse Clotilde reste à Paris. Dans ce voyage, le prince visitera les parties les plus intéressantes de l'Egypte, les champs de bataille immortalisés par les armes françaises, Alexandrie, les Pyramides, le Caire, Héliopolis, Thèbes, etc. Il visitera ensuite les travaux de l'isthme de Suez jusqu'à la mer Rouge. Le prince Napoléon sera accompagné d'un certain nombre de personnes, parmi lesquelles se trouveront des savants, des artistes et des littérateurs.

Le *Morning Post* publie la note suivante :

" Le départ de Saint-Petersbourg du comte Thun, ministre d'Autriche près la cour de Saint-Petersbourg, est un fait qui était prévu depuis quelque temps et qui n'a aucune signification spéciale dans le moment actuel. Le comte Thun sera sans doute promptement remplacé par quelque autre diplomate. Quoique les relations entre l'Autriche et la Russie ne soient pas précisément de la nature la plus cordiale, l'arrangement actuel ne peut en aucune façon être considéré comme étant l'indice d'une plus grande froideur."

On écrit de Cracovie à la *Gazette d'Augsbourg* :

" On a pris le comité d'équipement en cette ville en flagrant délit. Les magasins, contenant une foule d'objets d'équipement, sont sous le coup d'une saisie. Cinq membres du comité sont arrêtés ; tous les livres de l'administration et la correspondance entière, très importante, ont été confisqués. On nous assure également qu'on a découvert, il y a quelque temps, deux dépôts d'armes et de poudre et que plusieurs personnages importants du parti révolutionnaire ont été arrêtés. Plus de 200 insurgés étrangers ont été déjà transportés à Iglau."

FAITS DIVERS.

LA RIVIÈRE ST. CHARLES.—La rivière St. Charles est, depuis hier, libre de glaces depuis le pont Scott jusqu'au quai de l'usine à gaz.

LE PONT DE GLACE.—La glace tient encore bon devant la ville. Des amateurs de paris ont fait des gageures au sujet du pont. On dit même qu'un citoyen de cette ville a parié une somme assez ronde, qu'il traverserait en voiture le 4 mai.

LES INONDATIONS.—Des nouvelles venues de différents points du Bas-Canada nous apprennent que plusieurs localités ont été visitées la semaine dernière par des inondations qui ont détruit des ponts, des moulins et d'autres bâtisses. A l'industrie, district de Montréal, une partie du moulin à farine de M. de Lanaudière, et un magnifique pont ont été emportés, ainsi que quelques autres bâtiments. La perte est estimée entre \$4000 à \$5000. Les villages de l'Assomption, Lavallière, St. Sulpice, Berthier et Varennes ont aussi considérablement souffert.

—Samedi après-midi la bande du 17^e régiment a exécuté plusieurs morceaux de musique sur la place d'armes, en face de l'hôtel St. George.

INCENDIE.—Samedi matin, vers une heure, un incendie a éclaté dans une maison située sur la rue St. Antoine, Basse-Ville, appartenant à M. McAdams et occupée comme hôtel par Mme Reid. Grâce à la promptitude arrivée de la police, le feu a pu être limité à la chambre où il s'était déclaré. Le fort vent de Nord-Est qui soufflait alors, fit craindre pendant quelque temps que l'incendie ne s'étendit aux maisons avoisinantes.

ALARME.—Vendredi soir toute la population des faubourgs St. Roch et St. Louis a été mise en alarme par la nouvelle qu'un grand incendie venait de se déclarer ; heureusement que ce n'était qu'un feu de cheminée.

—Nous apprenons d'Ottawa, que lundi dernier, dans la nuit une femme du nom de Beardwood, dans une attaque de folie a coupé le cou à deux de ses enfants avec un rasoir. L'une âgée de sept mois, est morte instantanément, l'autre âgée de neuf ans, a survécu jusqu'à aujourd'hui à sa blessure. Le mari réveillé par les cris, n'eut que le temps de se rendre maître de la malheureuse mère qui était sur le point de se détruire elle-même ; elle sera probablement renvoyée à l'asile de Toronto d'où elle est sortie l'an dernier étant considérée guérie. (Minerve.)

—Des dépêches annoncent que le fleuve est libre depuis le haut du Lac jusqu'aux Grondines ; si ce beau temps continue, on peut s'attendre à l'arrivée d'un vapenur de Sorel, mardi ou mercredi prochain. On est apparemment les petits bateaux traversiers de Longueuil, et ils seront prêts à prendre leur traversée au commencement de la semaine prochaine.

L'Iron Duke est attendu ce matin. Les commissaires du fleuve doivent commencer ce matin à faire travailler sur les quais. (Minerve de samedi.)

Un charpentier, nommé Joseph Lachapelle, traversait hier soir, vers 6 heures revenant de l'île Ste. Hélène où il travaillait, lorsqu'en passant près de la pointe de l'île, en haut, le vent fit chavirer la chaloupe et il se noya. Lachapelle était avec un autre homme qui a été sauvé par le canot du gouverneur. (Idem.)

—Deux petits frères revenaient ensemble, il y a quelques jours de l'école de M. Prioux, l'un sage et l'autre dissipé. Le premier avait reçu de ces maîtres beaucoup de gages de récompenses futures, tandis que le second avait reçu des horions de ses petits camarades. Cependant la mauvaise herbe, et les méchants sont précoces. L'enfant sage se hâta de dire à sa bonne maman : je reviens chargé de beaucoup de points, et le petit mauvais sujet s'empressa d'ajouter : moi aussi, je

reviens accablé de beaux coups de poing. Co que c'est que l'euphonie ! (Franco-Canadien.)

FATALE IMPRUDENCE.—Le marshal Burt, d'Albany, avait voulu se donner le plaisir, jeudi dernier, en compagnie de sa femme et de ses enfants, de tirer à la cible sur un chat, dans la cour de sa maison. Six fois il lâcha la détente de son revolver, mais six fois la capsule seule brida. Contrarié de ce contretemps, il rentra chez lui, changea les amorces, et se préparait à reprendre son exercice, lorsqu'un coup partit accidentellement et atteignit un jeune enfant de onze mois que sa mère essayait de faire marcher. Le pauvre enfant a été tué sur le coup.

DEUX EXCENTRIQUES.—Une petite scène assez piquante s'est passée il y a huit jours à Plymouth Church, à Brooklyn. Au moment où le pasteur venait de produire d'une quête faite au profit de la *Children's Aid Society*, il lut une note qui se trouvait dans le plateau et qui contenait ce qui suit : " Je suis Anglais et surintendant d'une école anti-esclaviste. Je suis resté debout durant tout le service et personne n'a été assez poli pour m'offrir un siège. Néanmoins je dépose un demi-souverain."

Sans que son visage trahit la moindre émotion, et avec une gravité imperturbable, le pasteur, qui n'était autre que M. Beecher en personne, adressa la petite allocution suivante à ses ouailles : Désormais, mes chers frères, lorsqu'il se trouvera debout, dans la foule, un anglais qui sera surintendant d'une école anti-esclaviste et qui aura un demi-souverain dans sa poche, je désire qu'on lui offre immédiatement un siège."

Tout le monde rit, excepté l'Anglais et M. Beecher. (Courrier des Etats-Unis.)

—La Pologne a deux puissants alliés naturels : le catholicisme, qui est la raison d'être de sa nationalité ; la France, qui n'a rien à craindre d'elle, qui a tout à gagner à la résurrection d'une nation catholique placée entre l'Allemagne et la Russie. Mais elle a aussi deux grandes ennemies, alliées naturelles de la Russie : l'Angleterre, qui, malgré la crainte qu'elle inspire la Russie, craint encore plus la France et s'opposera autant qu'elle le pourra à tout ce qui pourrait agrandir l'influence française en Europe ; la Révolution, l'ennemie-née du catholicisme, et qui ne peut vouloir la résurrection d'une nation catholique. Les apparences contraires ne doivent pas donner le change. Nous avons entendu l'expression des sympathies anglaises pour la Pologne : le tout se réduit à dire que l'Angleterre a le droit d'intervenir en faveur de la Pologne, mais qu'elle n'y est pas obligée et qu'elle doit même bien regarder, avant de le faire, si elle n'aggravait pas plutôt l'intérêt de la France que contre la Russie. La Révolution fait aussi entendre de bruyantes déclamations ; elle voudrait confisquer à son profit cette magnifique cause, qui est la nôtre ; mais on le voit déjà, tout se borne à des cris, à de stériles manifestations : la nation qui combat au nom de Jésus et de Marie n'est pas une nation révolutionnaire ; elle ne peut être l'alliée de Garibaldi, et nous pouvons être sûrs que la Révolution l'abandonnera. Du reste, nous ne le dissimulons pas ; là est le grand danger de la Pologne : si jamais sa cause pouvait devenir celle du désordre et de l'impétuosité, elle perdrait toutes les sympathies des honnêtes gens, elle perdrait sa raison d'être, comme nation, elle serait la proie fatale du panslavisme moscovite, et ce serait sa fin ; tant qu'elle reste catholique, elle est immortelle ; on peut l'écraser, on ne peut la détruire. (Monde.)

—Un curieux phénomène météorologique, connu sous le nom de *feu Saint-Elme*, s'est produit à Salins (Jura).

Vers sept heures trois quarts, rapporte le *Salinois*, le factionnaire du fort Belin se trouva tout à coup enveloppé, quant à la partie supérieure de son corps, par une vive lumière. Une agigrette de feu jaillissait de sa baïonnette, trois autres jets lumineux partaient ce deux des pointes de la guérite et de la boucle qui la surmonte. Appelé par la sentinelle, le portier-consigne accourut ainsi que les hommes du poste ; ils virent encore le long des barrières en fer et sur le gazon du parapet comme des lampions placés de distance en distance. La lumière était bleuâtre et médiocrement vive ; le jet émané de la boucle de la guérite a été comparée par le factionnaire, sous le rapport de la largeur, à celui d'un *képi* ; cette guérite est toute en pierre et elle est située du côté du sud, sur le rempart. Le soldat en faction a senti une forte odeur de soufre et de frottement se faisaient entendre.

Le phénomène a duré environ dix minutes, et il a affecté la plupart des points saillants d'une surface de 300 mètres carrés. A la même heure, le même fait météorologique était constaté au fort Saint-André, où la pomme du clocheton de la chapelle se couronna aussi d'une gerbe bleuâtre dont le diamètre a été évalué à quinze ou vingt centimètres. La distance ne permettait d'entendre que des pétilllements et aucune odeur ne fut sentie.

Le phénomène paraît avoir duré au fort Saint-André quelques minutes de plus qu'à Belin. Une personne digne de foi qui descendait, vers sept heures du soir, la route de Remeton, a assuré avoir vu sur le faubourg Champave des lueurs qui lui ont fait craindre un instant un incendie.

Et d'autre part, en remontant, vers huit heures moins un quart, de la gare du chemin de fer à la poste, le conducteur des dépêches a vu de pareils reflets de lumière sur la partie haute de la ville et les faubourgs supérieurs. L'obscurité avait été assez orageuse à Salins ; au moment de la production du phénomène, il tombait sur les deux forêts de la neige fondante ; vers six heures un coup de tonnerre s'était fait entendre du côté de l'ouest.

—M. le docteur Vindon, qui se trouve à Madagascar, où, en qualité de membre de l'ambassade française, il a eu l'honneur d'assister au couronnement de S. M. Radama II, donne de curieux détails sur le régime alimentaire des indigènes. Les vers et les chenilles y occupent une place distinguée.

Il en est une bien remplie, avec épillets de pois soyeux. Quand elle a filé son

cocon, on ouvre celui-ci, au milieu duquel on la trouve blanche, renflée, grasse. Réunies en grand nombre, elles ont l'apparence de lait caillé. On les fait frire à l'huile, avec un peu de fromage râpé et quelques jaunes d'œufs. " C'est un mets délicieux, un mets de nobles et de princes."

Il en est une autre qui fait un cocon gros comme la moitié d'un œuf de poule. On en exploite la soie forte et belle ; mais les chrysalides, très-volumineuses, ne sont pas perdues ; on les fait frire. M. Vindon a vu le fils du roi, prince de dix ans, en manger avec un grand plaisir.

" J'avoue, dit le docteur, que, malgré mon amour pour l'entomologie, j'aurais eu une grande répugnance à l'imiter."

Enfin, ce peuple insectivore, recueille dans la terre, à 8 pouces de profondeur, le long des rivières, certains coléoptères encore mal déterminés qui ont un faux air de larves de hannetons ! On les fait bouillir dans l'huile ou la graisse avant de les présenter sur les tables.

— M. Bombonnel, un des plus fameux teneurs de lions de l'Algérie, écrit de Bône, le 7 mars, une lettre dont nous empruntons à l'*Akhbar* les passages suivants :

" Dans la nuit du 4 au 5, de huit à neuf heures, la lune était obscurcie par un ciel couvert de nuages. J'étais installé dans un petit grenier, tout près des réparations, poste d'honneur que m'avait désigné mon ami Chassaing, qui avait une autre position.

" Dès six heures, j'avais commencé par entendre rugir les lions, et de huit à neuf, un énorme lion tomba sur mon cheval, qui était à huit pas devant moi ; je l'ajustai de mon mieux, au défaut de l'épaulé gauche, et ma balle à pointe d'acier et le fit rouler sur le cheval ; j'étais en train de remettre une balle dans mon fusil, lorsque le lion se releva et vint en se traînant et posant d'affreux rugissements, jusqu'à toucher mon buisson ; mon fusil était trop long, je l'abandonnai pour saisir un pistolet d'argen qui était à mon côté et que j'allais lui décharger dans la tête, lorsque tout à coup je vis paraître devant moi un grand lion ; je pose mon pistolet sur mes genoux, et avec mon fusil j'ajuste le nouveau venu, pendant qu'il regardait de tout côté ; ma balle à pointe d'acier le cloue sur place. A cette seconde détonation, le premier se relève et disparaît sous bois.

" Tout le reste de la nuit se passa sans bruit. Mon ami Chassaing, qui m'avait entendu tirer, est arrivé à la pointe du jour. Nous nous sommes mis à la recherche du premier lion, que nous avons suivi au pas et au sang pendant toute la journée sans pouvoir le joindre. Quel malheur ! plaignez-vous ; après cinquante-trois nuits d'affût, Chassaing sur un point et moi sur un autre.

" Nous sommes rentrés hier à Batna avec notre grand lion, que deux mulets ont amené avec peine ; nous repartons demain pour de nouvelles recherches. Espérons."

—On écrit de Berlin à la *Gazette de Cologne* : " Un nouveau vol considérable a été commis à la poste. Samedi soir dernier, on a expédié comme d'habitude, le sac de lettres d'ici à Spandau par le train express. Le directeur de la poste de cette ville le reçut et le plaça dans une armoire fermée. Le lendemain il a retrouvé le sac, mais rempli de maculatures. Le cachet de service était cassé et remplacé par un autre. Le sac avait contenu 8 à 10,000 thalers, appartenant à l'administration et adressés à des fonctionnaires de Spandau.

—Le départ du prince de Metternich pour Paris, dit l'*Ost-Deutsche Post* de Vienne, a donné lieu à une petite démonstration diplomatique. Lorsque le prince se rendait à l'embarcadere, il a été accompagné par plusieurs diplomates. Pas moins de douze voitures, remplies pour la plupart de membres du corps diplomatique, ont suivi son équipage.

CURIEUSE REVELATION HISTORIQUE. Il y a des prédestinations singulières. La Californie en est un exemple. Qui croirait que le destin de cette contrée se trouve virtuellement prédit dans un vieux roman de chevalerie intitulé : *Sergis d'Esplanad, le fils d'Amadis de Gaule* ? Cela est pourtant et voici comment.

Vers la fin des Croisades, les chevaliers chrétiens étaient accourus pour défendre l'empereur des Grecs et la ville de Constantinople contre les attaques des Turcs et des Infidèles. C'est à cette occasion que, dans un roman publié en 1510, c'est-à-dire vingt-cinq ans avant la découverte de la côte nord-ouest de l'Amérique par Fernand Cortez, apparaît pour la première fois le nom de *Californie*, dans le passage suivant :

" On sait qu'à droite des Indes, il existe une terre appelée *Californie*, tout près du Paradis terrestre, qui a été peuplée des femmes noires, sans aucun homme parmi elles, parce qu'elles vivent à la manière des amazones. Le pays est le plus fort du monde, à cause de ses hauts rochers et de ses puissants écueils.

" Les armes sont toute d'or ; ainsi sont les harnais de leur chevaux blancs lorsqu'elles les ont domptés ; car il n'y a pas d'autre métal dans tout le pays. Elles vivent dans des cavernes creusées dans des rocs d'or, et elles naviguent sur des vaisseaux qui fendent l'onde avec des carènes d'or.

" Dans cette contrée, nommée *Californie*, il n'y a pas de griffons et des animaux merveilleux, à cause des solitudes du pays, qui sont peuplées d'une immense quantité de gibier sauvage. (Sergis, chapitre 157.)

C'est romanesque, mais nous le disons, publié en 1510 par Garcia Ordenez de Montalvo, traducteur d'*Amadis*. Une seconde édition a été réimprimée plus tard en Espagne, et il en existe deux exemplaires en Amérique, l'un dans la bibliothèque de M. Tishnor, à Boston ; l'autre à la *Free Academy* de New-York.

Une pensée qui vient naturellement à l'esprit, c'est que F. Cortez et ses compagnons connaissaient ce roman en 1535, et comme ils naviguaient à l'ouest du Mexique, ils se trouvaient en effet à l'est, c'est-à-dire à droite des Indes. Il est à remarquer aussi que Christophe Colomb, naviguant dans les mêmes parages, écrivait à son souverain qu'il faisait voile pour le " Paradis terrestre."

Une tradition de cette époque voulait que d'immenses amoncellements d'or se trouvaient dans une contrée à l'est des grandes Indes. Il n'est donc que médiocrement étonnant que les grands découvreurs du 16^{ème} siècle aient été préoccupés d'un bruit qui, pour être sans fondement connu, n'était pas moins répandu. Quant à l'origine de ce bruit en lui-même, elle est enveloppée d'une obscurité presque absolue ; cependant il n'est pas improbable, et nous avons personnellement lieu de pencher pour cette opinion, — que l'existence de gisements d'or de la Californie avait été secrètement révélée au gouvernement espagnol par les missionnaires jésuites de cette nation, et que cette révélation, quelque merveilleuse qu'elle parût alors, a été pour quelque chose dans les voyages aventureux de cette époque, qui tient une place si mémorable dans l'histoire maritime du monde.

COMMERCE.

LISTE DE FONDS ET D'ACTIONS.

BANQUES.	Montant des actions	Payé.	Divid. des derniers six mois.	Prix de clôture.
Québec.....	\$100	Tout.	4 par cent.	107 1/2
Banque Nationale.....	50	"	4	livres clos
Montréal.....	200	"	4	115 1/2
B. B. N. Américaine.....	250 sg	"	3	194 1/2
Commercial.....	\$100	"	4	93
City.....	80	"	3 1/2	99
Upper Canada.....	30	"	3	88 1/2
Banque du Peuple.....	50	"	4	107
Molson.....	50	"	4	112
Ontario (ancien fonds capt.).....	40	"	4	102 1/2
Ontario (nouveau, do.).....	40	10 pr. ct.	"	101 1/2
Toronto.....	100	Tout.	4	105 1/2 105 1/2
Gore.....	50	"	3 1/2	100 1/2
Jacques Cartier.....	50	20 pr. ct.	"	105

COMPAGNIES DE GAZ.	Montant des actions	Payé.	Divid. des derniers six mois.	Prix de clôture.
Québec.....	200	Tout.	4 par cent.	114
Trois-Rivières.....	20	"	0 p.c.p. an 98	"
Montréal.....	40	"	4	114
Toronto.....	50	"	2 p.c.p. 3m	92

COMPAGNIES D'ASSURANCE.	Montant des actions	Payé.	Divid. des derniers six mois.	Prix de clôture.
Québec contre le Feu.....	400	\$130	\$9 par action	\$34
Maritime de Québec.....	100	30	"	au pair.
Canada sur la Vie.....	\$50	\$2.75	5 p. ct.	au pair.

COMPAGNIES DU TÉLÉGRAPHE.	Montant des actions	Payé.	Divid. des derniers six mois.	Prix de clôture.
---------------------------	---------------------	-------	-------------------------------	------------------

A VENDRE.

UNE bonne petite MAISON en BRIQUE, à deux étages, avec, en arrière, Hangar à deux étages, en brique, située du côté nord de la rue St. Olivier, faubourg Saint-Jean. Vente à des conditions très raisonnables.
H. C. AUSTIN, Notaire.
Québec, 15 avril 1863.

FINNAN HADDIES.

(Préparés par T. McEwan.)
VENANT d'être reçu et à vendre par
JOHN TEAFFE,
20, rue St. Jean.
Québec, 15 avril 1863.

J. B. LIVERNOIS,
PHOTOGRAPHE,
No. 17, Rue Saint-Jean.

DÉSIRANT placer son établissement sur un pied d'égalité avec les meilleurs en ce pays et en Europe sous le rapport de la PERFECTION DU TRAVAIL, s'est assuré à grands frais les services d'un Photographe de première capacité venant de la célèbre galerie photographique de Frederick N. Y., et est prêt à exécuter en fait de photographie, toute espèce d'ouvrage dans le meilleur goût, et avec une perfection qui n'a pas encore été atteinte à Québec. Ceux qui savent apprécier une belle CARTE DE VISITE sont invités à venir visiter son établissement. Satisfaction parfaite garantie sous tous les rapports.
Québec, 13 avril 1863. 613-6f

CADRES.

CADRES à vendre ou faits sur commandes à des prix modérés, à la galerie photographique de LIVERNOIS, No. 17, rue St. Jean.
Québec, 13 avril 1863. 614-6f



POUVOIR D'EAU

A LOUER

SUR LE CANAL RIDEAU.

AVIS est par le présent donné que l'affermage du pouvoir d'eau et de la propriété connue sous le nom de MOULINS DE KINGSTON, sur le Canal Rideau, sera mis à l'enchère, à l'HOTEL BRITISH AMERICAN, à midi, VENDREDI, le premier jour de MAI prochain.
Le terrain (d'une étendue d'environ sept acres) et toute l'eau déversée du Canal à cet endroit et non requise pour la navigation, seront offerts en un seul lot moyennant un loyer annuel, à bail renouvelable tous les 21 ans. L'enchère sera ouverte à \$300.
Le moulin et les machines avec toutes les bâtisses qui se trouvent sur les lieux devront être achetés par l'adjudication du terrain et du pouvoir d'eau. Ces bâtisses et machines sont évaluées à \$3500. L'acquéreur devra payer le prix d'achat le jour de la vente et un autre à dans les trois mois après la vente. La balance avec intérêt à 6 par cent sera payée en trois versements mensuels.
Les conditions de l'affermage et toute autre information sur le sujet peuvent être obtenues à ce bureau, ou au bureau du surveillant du Canal Rideau, Ottawa, ou au bureau du receveur des douanes, à Kingston, le ou après le 6 AVRIL prochain.

Par ordre,

T. TRUDEAU,
Secrétaire.Département des Travaux Publics,
Québec, 6 avril 1863. 604

Contrat de la Malle.

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Québec jusqu'à MIDI, vendredi, le HUIT MAI, pour le transport des Males de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du PREMIER JUILLET prochain :—
Entre Québec et St. Michel, six fois par semaine.
Entre St. Gervais et St. Charles et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre St. Valier et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre Berthier et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre St. François et St. Pierre et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre Montmagny et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre le Cap St. Ignace et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre L'Islet et l'Anse à Gilles, trois fois par semaine.
Entre L'Islet et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre les Trois-Saumons et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre St. Aubert et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre St. Jean Port Joli et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre Ste Louise et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre le village des Aulnaies et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre Ste. Anne la Pocatière et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre la Rivière-Ouelle et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre St. Denis et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre Kamouraska et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre Ste. Hélène et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre St. Alexandre et la Station du chemin de fer, douze fois par semaine.
Entre St. André et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre Notre-Dame du Portage et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.
Entre la Rivière-du-Loup et la Station du chemin de fer, six fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions des contrats proposés peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de Poste dans les villages susmentionnés ou au bureau du sousigné.
W. G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 10 avril 1863. 612

A VENDRE.

Chez MM. Brousseau & Frères,

"MES LOISIRS"

PAR L. H. FRÉCHETTE,

Auteur de Félix Poutré.

PRIX :—broché.....\$0.50.

GOODETS en faïence, pour délayer la peinture fine.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

SOUVENIR

CONSACRÉ À LA MÉMOIRE VÉNÉRÉE DE

M. L. J. CASALT

PREMIER RECTEUR

DE

L'Université-Laval.

CETTE élégante brochure contient un portrait photographié de l'illustre défunt et une photographie du monument élevé à sa mémoire dans la chapelle du Séminaire de Québec.

PRIX : 50 CENTS.

A vendre par le sousigné,

LEGER BROUSSEAU,

7, Rue Buade, Haute-Ville.

LE CONSEILLER

DES

DAMES ET DES DEMOISELLES
POUR 1863.

JOURNAL D'ECONOMIE DOMESTIQUE et de TRAVAUX A L'AIGUILLE.

Rédigé par les sommités Littéraires et Artistiques.

Tous les abonnements partent du 1er Novembre.

ON NE S'ABONNE PAS POUR MOINS D'UNE ANNÉE.

LES ABONNEES reçoivent dans le courant de l'année : des aquarelles, des sépias, quarante feuilles de musique inédite, douze gravures de modes, deux gravures de lingerie, des planches de tapisserie coloriée, quinze cents dessins de broderie, douze feuilles de patrons grandeur naturelle pour Dames, Demoiselles et enfants, des gravures sur acier, des planches de costumes, etc., etc.

Sommaire du numéro de novembre 1862.

1. Chronique du mois, par H. NEVIRE.
2. La muette, par VIERNE.
3. Causerie d'une maîtresse de maison avec les Dames et les Demoiselles abonnées, par MME. JULIE FERTIAULT.
4. Modes, par BLANCHE DE SERGNY.
5. Economie domestique des Dames.—Conseils et ouvrages divers.—Recettes : Taffetas d'Angleterre.—Moyen de dérouiller l'acier.—Moyen de garantir de la rouille le fer et l'acier.—Perles de roses.
6. Petits travaux de Dames.—Dessous de lampe en application de nacre (No. 1).—Bobèche allemande (No. 2).—Calotte grecque en soutache.
7. Explication de la planche de broderies.
8. Explication de la planche de patrons.
9. Explication des gravures de modes.
10. Explication de la planche de tapisserie.
11. Aquarelle.
12. Rébus.

Les abonnées recevront avec ce numéro :

- 1° UNE FEUILLE DE BRODERIE (double format).
- 2° UNE PLANCHE DE PATRONS pour la SAISON D'HIVER.
- 3° Sur planche de Patrons (PETITS TRAVAUX DE DAMES).
- 4° UNE GRAVURE DE MODES coloriée.
- 5° UNE GRAVURE DE CONFECTION et COSTUMES D'HIVER.
- 6° UN DESSIN DE TAPISSERIE coloriée.
- 7° LA PETITE REPASSEUSE (aquarelle).
- 8° LE JOUJOU DE BLANCHE, quadrille, par C. SERMANE.
- 9° ANTONIE, polka-mazurka, par J. ROUSSLOT.
- 10° LE REVE AU SON DU COR, par C. SERMANE.
- 11° MIGNONNE, valse par PAUMIER.

Prix de l'abonnement :—\$5 par an, invariablement payable d'avance.

On s'abonne à Québec, chez

LEGER BROUSSEAU,

Agent pour le Canada.

Québec, 9 mars 1863.



COMPAGNIE

Vapeurs Océaniques de
Montréal.

ARRANGEMENTS POUR L'HIVER.

Passagers inscrits pour Londonderry, Glasgow ou Liverpool.

Cartes de retour accordées à des taux réduits.
A ligne de cette Compagnie est composée des vapeurs suivants de première classe.

NORWEGIAN,	2500 ton.....	Capt. McMaster.
HIBERNIAN,	2500 ton.....	" Ballantine.
BOHEMIAN,	2200 ton.....	" Borland.
NOVA SCOTIAN,	2200 ton.....	" Graham.
ANGLO SAXON,	1800 ton.....	" Burgess.
NORTH AMERICAN	1800 ton.....	" Dutton.
JURA,	2300 ton.....	" Aiton.
PERUVIAN.....	En construction.	

Un des vapeurs ci-dessous nommés ou d'autres vapeurs partira de Liverpool tous les JEUDI, pour et de Portland, tous les SAMEDI, touchant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les passagers à Londonderry et pour Londonderry.
Voici les dates de départ :—

	De Liverpool.	De Portland.
NOVA SCOTIAN.....	19 "	11 "
NORTH AMERICAN.....	26 "	18 "
JURA.....	2 avril.	25 "
HIBERNIAN.....	9 "	2 mai.

Et tous les Samedis suivants.

TAUX DE PASSAGE DE PORTLAND.

CHAMBRES.	ENTREPOUT.
(Selon les commodités.)	
A Glasgow ..\$66 à \$80	A Glasgow.....\$30 00
A Londonderry\$66 à \$80	A Londonderry....\$30 00
A Liverpool...\$66 à \$80	A Liverpool.....\$30 00

Chambres non assurées à moins qu'elles ne soient payées.
Un chirurgien expérimenté est à bord de chaque vapeur.

Pour plus amples particularités s'adresser à ALLANS, RAE et CIE, Agents.

Québec, 23 mars 1862 277

Onguent Ophthalmique

DE CHAMBERLAIN.

CURE CERTAINE POUR

Inflammations, Taies, Cataractes et autres

DÉSORDRES EXTERNES

DES

YEUX ET DES PAUPIÈRES.

Cet onguent anglais a subi une expérience de plus de cinquante ans.

DES Certificats des cures qu'il a faites sont imprimés sur les enveloppes de chaque pot. Parmi ceux-ci sont les plus forts certificats de sa remarquable efficacité des personnes suivantes résidant à Québec, savoir : G. Wakeham, écrivain, préfet de l'Asile des Aliénés, M. Wm. Convey et M. M. Hawkins, rue St. Paul, à qui on pourra s'informer.

A vendre à Québec, par abonnement, en gros et en détail, par JOHN MUSSON et Cie, J. S. BOWEN, J. E. BURKE, BOWLES et McLEOD, J. H. MARSH, J. W. McLEOD, W. E. BRUNET et A. STURTON.
30 mars 1863. 600-1m

A Louer.

UN CHANTIER pour la Construction des vaisseaux, avec bâtisses nécessaires, situé à la Pointe-aux-Trembles, près de l'église.
S'adresser à EUG. LARUE, ECR., Sur les lieux.
19 janvier 1863. 540-6m-p

A LOUER.

UN MAI prochain, la MAISON à DEUX étages, située au coin des rues LACHÉVOTRIÈRE et ST. AMABLE.
S'adresser à l'Asile du Bon Pasteur.
13 fév. 1863. 567

COMPAGNIE

d'Assurance Maritime

DE QUEBEC.

DIRECTEURS :

HENRY J. NOAD, Président.
H. DUBORD, Vice-Président.

JAMES G. ROSS, J. W. McHALL,
J. GAUDRY, J. H. CLINT,
J. B. RENAUD, E. BUSTALL,

D. D. YOUNG,
ALEXANDER FRASER, Gérant et Secrétaire.

BUREAU :

Batisses de Renaud

RUE SAINT-PIERRE.

La compagnie est maintenant prête à émettre des polices.
A. FRASER, Gérant et Secrétaire.
Québec, 21 juillet 1862. 309

EMPRUNT DEMANDÉ.

UNE FABRIQUE a besoin de plusieurs CENT LOUIS. Pour plus amples informations sur les conditions de l'emprunt, s'adresser à ce Bureau.
30 janvier 1863. 555-3m

Journal des Maîtrises

REVUE DU CHANT LITURGIQUE ET DE LA MUSIQUE RELIGIEUSE.

Directeurs : MM. J. D'ORTIGUE & FÉLIX CLÉMENT.
Editeurs : MM. ADRIEN LE CLERC & CIE.

Ce journal qui a eu conquérir les sympathies et le patronage d'hommes éminents et d'un grand nombre de personnes considérables, non-seulement en France, mais encore à l'étranger, et surtout en Italie et en Belgique, a déjà consacré quelques articles au progrès de l'art musical en Canada. Chaque numéro contient une feuille de texte, et des morceaux de chant ou d'orgue, empruntés aux chefs-d'œuvre classiques, ou composés expressément par des maîtres contemporains.
Le journal paraît le 15 de chaque mois.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Un an, 12 livraisons, renfermant au moins 48 pages de musique :—\$4.00.—Texte seul : \$2.00.
On s'abonne, à Québec, chez le sousigné, LEGER BROUSSEAU.

Un arrêt rendu par la Cour impériale de Dijon, le 17 août 1854, a constaté, sur le Rapport de MM. Chevalier et O. Henry, MEMBRES DE L'ACADEMIE IMP. DE MEDECINE, et LASSAIGNE, professeur de chimie à l'Ecole d'Alfort, experts désignés par elle pour en faire l'analyse, " que l'Elixir de Guillé, préparé par Paul Gage, était un médicament perfectionné, toujours régulier dans son action ; qu'il n'était point un remède secret, et que la vente en devait être autorisée."

ELIXIR

DU

DR. GUILLÉ,

LE SEUL AUTHENTIQUE,

PRÉPARÉ PAR

PAUL GAGE,

A PARIS,

Rue de Grenelle-Saint-Germain,

No. 13.

ASTHME, CATARRHE, COQUELUCHE, RHUMES, TOUX CONVULSIVE, INFLAMMATION DE POITRINE, etc.—Ces affections sont le résultat d'une accumulation, dans le tissu même du poumon et sur la surface des bronches, d'une matière glaireuse, ACRE, VISQUEUSE, ÉPAISSE, qui s'est développée dans le poumon à la suite d'une inflammation. La trachée-artère est bouchée, le poumon ne se dilate plus, la respiration devient impossible. La nature cherche à expulser cette HUMEUR GLAIREUSE par des accès de toux convulsive, et le malade meurt asphyxié, si on ne se hâte de lui administrer l'Elixir pour suppléer aux efforts impuissants de la nature.

APOPLEXIE, PARALYSIE.—Le cerveau est traversé par une quantité infinie de vaisseaux sanguins et lymphatiques ; il est enveloppé d'une pellicule ou membrane muqueuse, qui exsude une humeur glaireuse chargée d'entretenir cet organe dans un état d'humidité convenable. Aussitôt que, par une cause quelconque, un peu d'inflammation se développe, soit dans les vaisseaux sanguins ou lymphatiques, soit dans la pellicule ou membrane muqueuse, et que, par suite, l'humeur glaireuse est sécrétée plus abondamment qu'il ne convient, il y a ÉPANCHEMENT de cette humeur dans le cerveau, et, peu après, APOPLEXIE et PARALYSIE.

Il n'y a qu'un moyen d'empêcher un pareil malheur, c'est d'user de l'Elixir de Guillé AVANT, PENDANT ET APRÈS l'ÉPANCHEMENT, pour le prévenir, et pour en opérer la résorption par une dérivation puissante sur le tube intestinal, s'il y a eu lieu.

BILE, MALADIES BILIEUSES, FIÈVRE JAUNE, JAUNISSE, INDIGESTIONS, CHOLÉRA-MORBUS, etc.—Lorsque le foie est devenu le siège d'une inflammation violente, cette inflammation se communique à la rate, à l'estomac et aux intestins par suite d'un débordement de bile dans ces divers organes. Une véritable infection purulente par la bile se développe ; la jaunisse, la fièvre jaune, les fièvres putrides et bilieuses, les fièvres de marais, le choléra et les maladies pestilentielles se déclarent, les calculs biliaires se forment dans la vésicule du fiel, etc. Pour prévenir ces désordres, il faut expulser du foie la bile putréfiée par l'inflammation, au fur et à mesure qu'elle se produit, et employer à cet effet l'Elixir de Guillé préparé par PAUL GAGE, qui réunit, à une action purgative douce, des qualités toniques et antiputrides.

CATARRHE DE LA VESSIE.—Lorsque les urines sont surchargées d'une matière glaireuse, QUELQUES FOIS ROUGEUSE ou ROUGEÂTRE, quelquefois fétide et pour ainsi dire HUILEUSE, cette matière irrite les parois de la vessie et y développe le catarrhe vésical. GUÉRISON : empêcher la matière glaireuse de séjourner dans la vessie et d'y pénétrer en usant de l'Elixir de Guillé préparé par PAUL GAGE.

GOUTTE et RHUMATISME.—Ces deux maladies graves doivent leur origine à une matière glaireuse, ACRE, qui s'est fixée sur les membranes synoviales des articulations et sur les aponeuroses qui enveloppent les muscles. Indiquer la cause de ces maladies, c'est indiquer le remède ; c'est dire que l'Elixir de Guillé préparé par PAUL GAGE est le meilleur agent qu'on puisse employer pour soulager vite et guérir solidement. La guérison se complète par l'usage du Tissue Electro-Magnétique.

Nous pourrions passer en revue la série complète des maladies occasionnées par les glaires. Nous préférons renvoyer le lecteur au petit livre dont sont extraits les paragraphes qui précèdent, et qui se délivre gratis avec chaque bouteille d'Elixir de Guillé.

Chaque bouteille est entourée du TRAITE DES GLAIRES dont le dépôt légal a été fait à Paris et à l'étranger pour conserver aux auteurs et éditeurs la propriété littéraire exclusive, et chaque bouteille qui sera livrée sans en être accompagnée doit être refusée comme contrefaite. Cette brochure est traduite dans toutes les langues de l'Europe.

Prix des Flacons : 3 fr. 50 et 6 fr., pris à Paris, et 4 fr. 25 et 6 fr. 75 Franco pour tous les points de la Belgique.

AVIS IMPORTANT.—On annonce dans les journaux de Bruxelles, comme étant de M. Guillé, un Elixir préparé selon la formule de Dervault ; M. Guillé et ses ayant-cause protestent énergiquement contre cette prétendue formule et le produit, qui sont l'un et l'autre deux mensonges destinés à tromper le public.

Tissue Electro-Magnétique approuvé

par l'Académie de Médecine.

Ce Tissue doit ses propriétés curatives à la substance dont il est composé, et aux métaux de la pile voltaïque qui y sont incorporés en poudre impalpable. Son action est énergique sur l'appareil dermoïde. Il y développe une transpiration abondante, et quelquefois une éruption dérivative éminemment salutaire.

Ce Tissue est d'une solidité telle qu'il dure indéfiniment, et que l'usage en est plus économique et plus efficace que celui des papiers dits chimiques dont l'action est souvent nulle, et qui salissent le corps et le linge. Les médecins qui l'ont employé savent qu'il guérit souvent, et SOULAGE TOUJOURS les Douleurs goutteuses et rhumatismales, les Névralgies de toute nature, les Migraines, les Infiltrations séreuses et hydropiques, les Inflammations de la

pleure et du poumon, etc., etc. ; en un mot, toutes les affections qui se modifient par la surexcitation du tissu cutané.

Tous les journaux de médecine de Paris l'ont recommandé.

Prix : 5 et 10 fr. la boîte, pris à Paris et 6 fr. et 11 fr. Franco pour tous les points de la Belgique.

ON TROUVE à la même adresse le TAFETAS GOMME de PAUL GAGE, pour la guérison radicale des cors, oignons et durillons, dont vingt années de succès attestent l'efficacité incontestable.—Prix : 2 fr. pour la France, et 2 fr. 25 pour la Belgique.

M. Paul Gage ayant à se plaindre de la contrefaçon, a pris la détermination d'envoyer franco son ELIXIR, son TISSU et son TAFETAS aux prix ci-dessus fixés pour toute la Belgique ; les malades en s'adressant à lui, seront donc sûrs de n'avoir que des médicaments authentiques.

A vendre chez

LEGER BROUSSEAU,

Libraire,
7, Rue Buade, Haute-Ville.

Adresses d'Affaires.

Avocats.

C. G. BERTRAND, No. 15, Rue du Pont, St Roch.

E. DEBOUTILLIER, No. 8, Rue St. Louis, Haute-Ville.

Notaires.

A. DOLPHE TOURANGEAU, No. 42, Rue St. Joseph, St. Roch.

J. B. C. HEBERT, No. 18, Rue Ste. Famille, Haute-Ville.

J. B. DELAGE, No. 15, Rue du Pont, St. Roch.

Docteurs.

A. ALFRED G. BELLEAU, No. 124, Rue et Bourg St. Jean.

T. TACHIEREAU, No. 16, Rue Ste. Famille, Haute-Ville.

F. A. H. LARUE, No. 5, Rue St. François, Haute-Ville.

F. F. DEDERKY, No. 12, Rue St. Louis.

Dentiste.

M. POURTIER, No. 15, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Pharmaciens.

J. H. MARSH. Graines en gros et en détail. Coin des rues St. Jean et du Palais.

J. E. BURKE, Dispensaire de Québec. 541

Marchands de Marchandises Seches.

I. IRENE FORTIN, coin des Rues du Pont et St. Joseph.

D. DEQUISSE & ROY, coin des Rues du Pont et Desfossés.

J. & O. BEDARD, coin des rues du Pont et St. Joseph.

F. COTE, No. 324, Rue du Pont, St. Roch.

Marchands Tailleurs.

M. McAVOY, No. 45, Rue du Pont, St. Roch.

P. MOSS, No. 6, rue St. Jean, Haute-Ville.

J. LILLY & CIE, Rue Buade. 537

J. D. LARLINGTON, Civil et Militaire, coin des rues Buade et du Fort. 538

Marchandises.

N. NICOL, No. 414, Rue du Pont, St. Roch.

O. COTE, coin du Gén. Wolfe. 539

Marchands Hortologers.

J. P. G. ENDRON, No. 9, Rue St. Jean, Haute-Ville, Québec.

C. CYRILE DUQUET, No. 1, Rue la Fabrique, maison ci-devant occupée par M. J. P. Gendron.

Marchand de Bois.

A. NT. PAQUET, No. 22, Rue Ste. Geneviève, faubourg St. Jean.

Hoteliers.